



30/09/2022

Sicav de droit français

**GROUPAMA FUND
GENERATIONS
(Fonds à 3 compartiments)**

RAPPORT ANNUEL

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de GROUPAMA FUND GENERATIONS au 30/09/2022, ainsi que l'activité des compartiments.

SOMMAIRE

1. Certification du Commissaire aux Comptes	4
2. Comptes consolidés GROUPAMA FUND GENERATIONS	11
Compartiment : G FUND FUTURE FOR GENERATIONS	16
3. Caractéristiques de l'OPC	17
4. Changements intéressant l'OPC	24
5. Rapport de gestion	26
6. Informations réglementaires	29
7. Comptes de l'exercice	37
Compartiment : G FUND GLOBAL GREEN BONDS	65
8. Caractéristiques de l'OPC	66
9. Changements intéressant l'OPC	74
10. Rapport de gestion	76
11. Informations réglementaires	79
12. Comptes de l'exercice	87

Compartiment : G FUND CREDIT EURO ISR	116
13. Caractéristiques de l'OPC	117
14. Changements intéressant l'OPC	131
15. Rapport de gestion	133
16. Informations réglementaires	136
17. Comptes de l'exercice	144

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Fund Generations

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV Groupama Fund Generations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Fund Generations constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signé numériquement par YOUSSEF
BOUJANOUÏ
DN : cn=YOUSSEF BOUJANOUÏ, c=FR,
o=EY et ASSOCIES, ou=0002
817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Raison : Je certifie l'existence et
l'intégrité de ce document
Date : 2022.12.15 16:49:15 +01'00'

**YOUSSEF
BOUJANOUÏ**

Youssef Boujanoui



Groupama Fund Generations

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la SICAV Groupama Fund Generations,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signé numériquement par YOUSSEF
BOUJANOUI
DN : cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES, ou=0002
817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Raison : Je certifie l'exactitude et
l'intégrité de ce document
Date : 2022.12.15 16:47:28 +0100'

YOUSSEF
BOUJANOUI

Youssef Boujanoui

2. COMPTES CONSOLIDES GROUPAMA FUND GENERATIONS

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	492 787 899,24	561 542 126,12
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées	38 268 806,71	40 605 809,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 268 806,71	40 605 809,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	437 527 735,43	512 644 748,23
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	437 527 735,43	512 644 748,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	16 309 987,10	7 936 063,65
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 309 987,10	7 936 063,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	681 370,00	355 504,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	681 370,00	355 504,89
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	23 770 994,84	27 156 468,23
Opérations de change à terme de devises	19 027 855,26	24 398 507,29
Autres	4 743 139,58	2 757 960,94
COMPTES FINANCIERS	7 963 000,85	3 675 341,96
Liquidités	7 963 000,85	3 675 341,96
TOTAL DE L'ACTIF	524 521 894,93	592 373 936,31

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	511 916 495,43	555 991 562,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	384 964,85	426 489,73
Report à nouveau (a)	260 964,53	240 137,67
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-13 819 016,32	3 039 438,00
Résultat de l'exercice (a,b)	4 281 432,88	4 173 204,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	503 024 841,37	563 870 831,78
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	681 370,12	355 504,96
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	681 370,12	355 504,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	681 370,12	355 504,96
Autres opérations		
DETTES	19 764 129,11	27 894 392,36
Opérations de change à terme de devises	19 171 689,26	24 742 622,02
Autres	592 439,85	3 151 770,34
COMPTES FINANCIERS	1 051 554,33	253 207,21
Concours bancaires courants	1 051 554,33	253 207,21
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	524 521 894,93	592 373 936,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222	1 714 640,00	
EURO BOBL 1221		12 818 350,00
EURO BOBL 1222	2 634 500,00	
FGBL BUND 10A 1221		19 529 300,00
FGBL BUND 10A 1222	8 724 870,00	
XEUR FGBX BUX 1221		1 626 720,00
XEUR FGBX BUX 1222	1 466 400,00	
US 10Y ULT 1221		626 644,81
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 1222	223 960,00	
FGBL BUND 10A 1222	5 955 070,00	
EUR CLIMA 100 1221		490 710,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 234,79	207,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	675 514,23	521 109,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 524 250,82	6 601 891,06
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	8 200 999,84	7 123 208,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	26 475,29	18 446,54
Autres charges financières		
TOTAL (2)	26 475,29	18 446,54
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	8 174 524,55	7 104 762,43
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 243 322,36	2 957 418,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 931 202,19	4 147 343,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-627 070,95	70 629,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	22 698,36	44 768,47
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 281 432,88	4 173 204,19

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS est constitué de 3 compartiments :

- G FUND FUTURE FOR GENERATIONS
- G FUND GLOBAL GREEN BONDS
- G FUND CREDIT EURO ISR

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartment : G FUND FUTURE FOR
GENERATIONS**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action M, C/D - Code ISIN : FR0000171985

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, au travers d'une gestion discrétionnaire sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnés de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux besoins des générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et les zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilés) peuvent représenter jusqu'à 15 % maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche "monétaire" pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investie entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation et/ou distribution

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par la SICAV. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4 en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action N, C/D - Code ISIN : FR0010289660

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnés en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et les zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 10 et 50 % les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation et/ou distribution.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par le compartiment. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 4 en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action R, C - Code ISIN : FR0013450228

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables au climat, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et les zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investie entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche monétaire pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou distribution.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par le compartiment. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

L'OPCVM a un niveau de risque de 4 en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action G, C/D - Code ISIN : FR0013450236

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables au climat, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisant aux générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a donc pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire :

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche monétaire pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par la SICAV. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E, C - Code ISIN : FR0013450244

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables au climat, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a donc pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire :

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche monétaire pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investi sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affection des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par le compartiment. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- **Risque de liquidité :** Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E1, C - Code ISIN : FR0013450251

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables au climat, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence..

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a donc pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilés) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche monétaire pourra également être investie à travers des OPC monétaires.

Marché actions

Le compartiment pourra être investi entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investie sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par la SICAV. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E2, C - Code ISIN : FR0013450269

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Rechercher la croissance à moyen terme du capital, au travers d'une gestion discrétionnaire sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : La thématique d'investissement suivie et le caractère discrétionnaire de la gestion du compartiment rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence..

La stratégie d'investissement est basée sur les convictions financières et extra-financières du gérant au sein d'un portefeuille dont les entreprises ou groupes d'entreprises sont sélectionnés de manière fondamentale et discrétionnaire. Le portefeuille est composé d'obligations et d'actions des pays de l'Union Européenne et des marchés internationaux sélectionnées en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisants aux besoins des générations futures.

Le compartiment suit une allocation cible composée de 70% d'obligations et 30% d'actions avec une marge de manœuvre de +/-20%.

A partir d'un univers d'investissement large le gérant constitue un portefeuille selon un processus d'investissement en trois étapes :

1. Filtrage de l'univers de l'investissement,
2. Sélection des valeurs répondant à la thématique,
3. Construction du portefeuille.

Les valeurs sélectionnées devront répondre à la thématique du compartiment, les entreprises ou groupe d'entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG ou appartenant à des secteurs ou filières jugées non compatibles avec la thématique seront exclues des investissements

A l'issue de ce processus seules les entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux seront retenues.

L'analyse du portefeuille repose sur 100 % de l'actif net hors OPC.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Construction du portefeuille :

Le processus de gestion multi-classes d'actifs est un processus discrétionnaire avec un biais directionnel long.

Le processus d'allocation du portefeuille a donc pour objectif de :

- Définir l'allocation d'actifs tactique entre les classes d'actifs et zones géographiques
- Établir et surveiller le risque global et le budget de risque spécifique pour chaque poche (action / taux),
- Rééquilibrer dynamiquement l'allocation d'actifs,
- Gérer la liquidité, la couverture et l'exposition du portefeuille avec l'utilisation de dérivés.

Le compartiment sera couvert à 50 % contre le risque de change.

Univers d'investissement :

Marché de taux

Le compartiment pourra être investi entre 50 et 90 % maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, obligations à taux variable, EMTN et obligations sécurisées.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notations selon l'agence de notation Standard and Poor's ou estimées équivalentes par la société de gestion) pourra représenter 30% maximum de l'actif net du compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la catégorie de notation inférieure à BBB- présente un caractère spéculatif.

Les titres non notés par une agence de notation externe (ou assimilées) peuvent représenter jusqu'à 15% maximum de l'actif net.

En cas de dégradation d'un titre en dessous de la notation BBB- un délai de 3 mois à partir de la dégradation du titre pourra être utilisé par la gestion pour céder la position en portefeuille.

Les achats de titres obligataires doivent respecter le cadre global de la sensibilité du portefeuille compris entre 0 et 10.

Marché monétaire :

L'actif net sera investi jusqu'à 20 % en titres de créances négociables ou instruments monétaires.

Les titres en portefeuille seront impérativement issus de la liste des émetteurs éligibles à l'investissement au sein des fonds monétaires gérés par Groupama AM. Par ailleurs, la poche monétaire pourra également être investie à travers des OPC monétaires..

Marché actions

Le compartiment pourra être investie entre 10 et 50 % sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne et internationaux.

Exposition aux marchés émergents

Le compartiment pourra également être investies sur les pays émergents jusqu'à 20 % de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPCVM.

L'ensemble des types d'actifs détenus en portefeuille sont mentionnés dans le prospectus.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux, au risque d'actions, de crédit ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment.

A titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11,00 heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit gates ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de swing pricing peuvent être mis en oeuvre par la SICAV. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez vous reporter à la rubrique sur les gates dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de l'exposition aux risques de taux et d'actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Compartiments G FUND FUTURE FOR GENERATIONS et G FUND CREDIT EURO ISR

Catégorisation SFDR des compartiments : **ARTICLE 8**

Modifications :

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

- Dans l'objectif de gestion : respect de critères ESG ;
- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

Catégorisation SFDR du compartiment : **Article 9 ;**

- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

31 mai 2021

Elargissement de la fourchette de sensibilité sur le compartiment G FUND CREDIT EURO ISR (SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS).

10 décembre 2021

Sur l'ensemble des compartiments :

- Mise à jour réglementaire du paragraphe relatif à la taxonomie ;
- Mise à jour des frais à fin septembre 2021.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Modification de la méthodologie utilisée pour le label ISR : le Best in class est remplacé par le Best in Univers,
- L'indice de référence Barclays Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture est remplacé par l'indice de référence Bloomberg Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- L'indice de référence Barclays MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros est remplacé par l'indice de référence Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout d'une mention précisant que seront exclues de l'univers d'investissement les 20% des valeurs les moins bien notées.

11 février 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Augmentation du seuil de mise en place des gates qui passe de 5 à 10% ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 9 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

08 août 2022

- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.
- Pour le **compartiment GROUPAMA FUND CREDIT EURO ISR** : dissolution de la part **GDM** (FR0011525682) en date du **11 mai 2022**.

Marché

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A partir de 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs (125 bps pour le BCE, 300 bps pour la Fed) et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation (environ 9% aux Etats-Unis et en Europe), jugée aujourd'hui plus durable que prévue.

Dans ce contexte peu favorable d'inflation en accélération, de risque géopolitique exacerbé et d'un ralentissement menant très probablement à la récession, les marchés financiers sur le crédit et les actions ont reculé : entre 30/09/2021 et 30/09/2022, la performance absolue de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de -15.14% en Total Return pour la partie crédit. Sur les actions, le MSCI Europe dividendes nets réinvestis en EURO affiche une performance de -11.04% sur la période.

Allocation

Durant le dernier trimestre 2021, nous avons maintenu une exposition conforme à l'allocation stratégique c'est à dire une exposition aux taux de 70% et aux actions de 30%. A partir du mois de février 2022, nous avons adopté un biais prudent dans nos allocations du fait de la dégradation du contexte affecté par les conséquences du conflit ukrainien, une inflation plus durable et un risque de récession plus important. Cela s'est traduit par un poids sur les actions et le crédit respectivement de 26% et 61% sous-sensible par rapport à notre pivot de 30% actions et 70% crédit et une poche de liquidité importante dans le fonds pour se donner de la flexibilité dans cette période très incertaine. Au troisième trimestre 2022, nous avons investi une partie de nos liquidités sur du crédit court terme pour profiter de niveaux de taux qui deviennent attractifs.

Actions

Notre positionnement de portefeuille cherche à combiner, convictions financières et intégration ESG de façon à promouvoir les meilleures pratiques au sein de nos thématiques. Dans ce contexte nous privilégions les valeurs qui répondent aux enjeux de nos thématiques environnementales, de santé et de consommation durable.

Dans la génération d'idées nous favorisons les valeurs de croissance et de qualité sur le moyen-long terme et privilégions les valeurs de niche positionnées sur l'environnement, les tendances de société et bénéficiant d'une bonne qualité de gouvernement d'entreprise. Cependant l'évolution des marchés boursiers nous a amené à effectuer quelques arbitrages de façon à renforcer notre exposition défensive tout en diminuant notre sensibilité au cycle.

Nous avons maintenu notre sélection dans les produits de base, matériaux et certains pans de l'industrie des valeurs de qualité (Legrand, Schneider, St Gobain) mais avons cédé certaines positions dans cet environnement de hausse des taux (Geberit, Alstom, Vestas Wind et Siemens Gamesa). Certains modèles de niche contribuent positivement à nos thématiques et permettent d'adresser les enjeux de notre fonds : DSM dans les vitamines, Novozymes, dans les enzymes, Corbion (plastiques recyclable), Sika (matériaux de construction du bâtiment), SIG Combibloc (emballage) mais nous avons réduit nos Umicore dans le recyclage métaux et Kingspan alors que le marché de la construction commence à subir les effets de la hausse des taux. Afin d'accompagner le développement de nouvelles technologies en matière de développement durable nous avons constitué une poche de valeurs pionnières dans leur domaine de compétence : Carbios (cleantech), Waga Energy (biométhane), Avantium (bioplastique), Lhyfe (hydrogène) et d'autres plus en avance comme Néoen (fermes solaires et parcs éoliens). Dans le secteur de l'automobile, nous avons privilégié Stellantis, un des seuls constructeurs à avoir adapté son offre aux normes antipollution, Mercedes et Michelin. Nos équipementier Plastic Omnium et Faurecia ont été cédées dans un marché Automobile très dégradé. Dans la consommation durable, nous sommes exposés dans l'alimentaire à Nestlé, Kerry acteur dans les ingrédients et Emmi qui sont plus spécifiquement sur des marchés de niche (légumes et produits laitiers de qualité). Nous avons cédé nos Danone et Bonduelle. Dans la Santé, nous avons privilégié les valeurs pharmaceutiques qui bénéficient d'un pipe-line de médicaments solide telles que AstraZeneca, Novo Nordisk, Roche, Glaxo et des valeurs d'équipements et de diagnostique telles que Biomérieux et Essilor. Nous sommes positionnés aussi en Sanofi et Sartorius Stedim. Enfin dans les segments de niche nous avons de l'Amplifon (aides auditives) et du Carl Zeiss Meditec (solutions et équipements d'ophtalmologie). Nous avons cédé Philips, pénalisé par des problèmes sur ces appareils respiratoires et Orpéa dès la première annonce d'enquête du PNF. Au sein des Utilities nous sommes positionnés sur les énergies renouvelables : EDP, Verbund, Néoen, E On et dans

les réseaux SNAM qui bénéficient du développement des énergies renouvelables. Dans la technologie, au cours de l'exercice nous restons positionnés en ASML et dans les logiciels en Cap Gemini, Dassault Systems, Edenred et avons cédé nos SAP.

Crédit

Sur la poche crédit nous avons tout au long de l'année maintenue une sensibilité taux du portefeuille entre 4 et 5, limitant nos expositions aux segments le plus longs aux émissions les mieux notées et en conservant une poche de cash importante pour saisir les opportunités dans cette phase de remontée des taux. Les secteurs défensifs ont été sur-alloués dans la remontée de l'aversion au risque en particulier la consommation non-cyclique (les entreprises de Santé), les entreprises de télécommunications ou les Utilities.

La thématique Transition énergétique reste toujours la plus représentée dans la poche obligataire avec un peu plus d'1/3 des encours, devant la thématique Santé et amélioration des conditions de vie (28%). Plus de 30% de la poche obligataire sont également investis en obligation verte, principalement au bénéfice de la thématique Transition Energétique devant la thématique Impact Environnemental. Au-delà des Obligations vertes, nous investissons également dans des social bonds, c'est le cas notamment pour la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) dont une partie des programmes est directement fléchée vers le financement de la modernisation des hôpitaux français. Dans le secteur bancaire, plus de 90% de nos investissements sont réalisés à travers d'obligations vertes ou de social bonds. En étant plus exposé aux segments de courbes intermédiaires, nous avons favorisé les titres à haut rendement offrant un portage attractif sur l'ensemble de nos thématiques et à travers différents secteurs. Ainsi dans le secteur du packaging nous sommes exposés à SIG Combibloc en thématique Consommation durable, dans le secteur des Services à Elis (spécialiste des services de nettoyage et d'hygiène) en thématique Santé ou dans le secteur des équipementiers automobiles à Faurecia dans la thématique Transition énergétique.

Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de G FUND FUTURE FOR GENERATIONS s'établit de la façon suivante (le fonds n'a pas de benchmark) :

Part	Code ISIN	Performance
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E1	FR0013450251	- 16,21
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - G	FR0013450236	- 15,21
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - MC	FR0000171985	- 15,62
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - NC	FR0010289660	- 16,21

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	45 384 697,89	42 019 634,78
GROUPAMA CREDIT EURO CT I	5 752 679,73	
ASML HOLDING NV	872 495,82	884 856,00
AIR LIQUIDE	1 269 391,58	375 442,92
FAURECIA 2.75% 15-02-27	1 502 247,36	
ESSITY CAPITAL BV 0.25% 15-09-29		1 460 801,51
ASTRAZENECA PLC	1 451 205,78	
GSK CONSUMER HEALTHCARE CAPITAL NL BV 1.25% 29-03-26	1 362 863,73	
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	1 296 348,81	
DEUTSCHE TELEKOM AG	1 171 926,98	86 945,88

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 955 070,00

- o Change à terme :
- o Future : 5 955 070,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 13 895 637,10 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un OPCVM « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux et Sociaux.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs favorisant les entreprises en fonction de leur contribution aux enjeux environnementaux et aux enjeux de consommation durable et de santé dans le but de préserver des conditions de vie satisfaisant aux besoins des générations futures

Les 2 principaux enjeux du compartiment peuvent être déclinés en 4 thématiques que sont « la transition énergétique », « l'impact environnemental », « la consommation durable » et « la santé »

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG ».
- Exclusion des émetteurs appartenant au secteur du charbon selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM ainsi que les sociétés impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac,,
- Exclusion de l'univers d'investissement des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Approche Best-in-universe.
- 100% de l'actif net de l'OPCVM, hors OPC, est analysé d'un point de vue extra-financier.

La proportion des investissements pouvant être considérés comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0%.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (100% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, 20% des valeurs les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement selon une approche Best-in-Universe

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

Le principe consistant “de ne pas causer de préjudice important” uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

Non applicable

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

I.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - l le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - l la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020</i>	<i>6 039 040 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3^e tiers)</i>	<i>126 755 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2^e tiers)</i>	<i>168 324 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1^{er} tiers)</i>	<i>117 466 euros</i>

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)</i>	<i>7611 279 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 036 423 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	146 990 771,62	130 905 960,73
Actions et valeurs assimilées	38 268 806,71	40 605 809,35
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 268 806,71	40 605 809,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	94 703 327,81	85 347 855,60
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	94 703 327,81	85 347 855,60
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	13 895 637,10	4 903 305,78
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 895 637,10	4 903 305,78
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	123 000,00	48 990,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	123 000,00	48 990,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	420 608,43	1 498 634,06
Opérations de change à terme de devises		
Autres	420 608,43	1 498 634,06
COMPTES FINANCIERS	7 807 455,90	490 894,11
Liquidités	7 807 455,90	490 894,11
TOTAL DE L'ACTIF	155 218 835,95	132 895 488,90

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	154 213 424,13	129 391 783,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	24,72	14,61
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	966 927,46	1 168 381,13
Résultat de l'exercice (a,b)	-293 687,69	-211 079,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	154 886 688,62	130 349 099,56
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	123 000,00	48 990,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	123 000,00	48 990,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	123 000,00	48 990,00
Autres opérations		
DETTES	209 147,33	2 497 399,34
Opérations de change à terme de devises		
Autres	209 147,33	2 497 399,34
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	155 218 835,95	132 895 488,90

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1221		1 889 020,00
FGBL BUND 10A 1221		3 056 760,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 1222	5 955 070,00	
EUR CLIMA 100 1221		490 710,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	424,02	0,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	675 514,23	521 109,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 136 266,51	792 376,11
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 812 204,76	1 313 486,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	12 627,68	2 676,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	12 627,68	2 676,96
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 799 577,08	1 310 809,40
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 964 111,77	1 275 561,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-164 534,69	35 247,69
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-129 153,00	-246 327,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-293 687,69	-211 079,33

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

▮ Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

▮ Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

▮ Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque la Sicav a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la Sicav, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que la Sicav a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à la Sicav ;
- des commissions de mouvement facturées à la Sicav ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à la Sicav, se reporter à la partie "frais" du Documents d'information clés pour l'investisseur (DICI).

Action M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçues par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :

* Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,50% TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action EI

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	130 349 099,56	49 737 476,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	84 482 842,12	120 582 160,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-33 860 586,26	-46 185 159,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 170 679,04	1 561 344,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 567 938,92	-309 081,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	107 110,00	96 770,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5,19	-40 450,00
Frais de transactions	-125 824,11	-122 972,69
Différences de change	748 960,59	102 845,80
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-27 090 022,43	5 006 267,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-20 720 003,79	6 370 018,64
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 370 018,64	-1 363 751,08
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-163 080,00	51 300,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-123 000,00	40 080,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-40 080,00	11 220,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-11,09	-166 650,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-164 534,69	35 247,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	154 886 688,62	130 349 099,56

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	94 703 327,81	61,14
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	94 703 327,81	61,14
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	5 955 070,00	3,84
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	5 955 070,00	3,84

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	94 703 327,81	61,14						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 807 455,90	5,04
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	5 955 070,00	3,84						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 385 898,07	0,89	17 547 970,27	11,33	32 200 606,55	20,79	43 568 852,92	28,13
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 807 455,90	5,04								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									5 955 070,00	3,84

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 340 099,56	3,45			1 965 862,65	1,27	2 375 768,70	1,53
Obligations et valeurs assimilées			1 944 456,92	1,26				
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			127 596,59	0,08				
Comptes financiers	73 710,08	0,05	80 120,45	0,05	69 956,78	0,05	122 898,44	0,08
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	126 100,59
	Dépôts de garantie en espèces	164 171,60
	Coupons et dividendes en espèces	130 336,24
TOTAL DES CRÉANCES		420 608,43
DETTES		
	Rachats à payer	28 106,99
	Frais de gestion fixe	181 040,34
TOTAL DES DETTES		209 147,33
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		211 461,10

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I		
Actions souscrites durant l'exercice	8 709,1266	929 218,17
Actions rachetées durant l'exercice	-3 543,5539	-372 227,27
Solde net des souscriptions/rachats	5 165,5727	556 990,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 461,8542	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 309,7271	734 004,14
Actions rachetées durant l'exercice	-840,6904	-470 676,47
Solde net des souscriptions/rachats	469,0367	263 327,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 592,7754	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Actions souscrites durant l'exercice	91 949,6091	82 819 619,81
Actions rachetées durant l'exercice	-35 329,2601	-33 017 682,52
Solde net des souscriptions/rachats	56 620,3490	49 801 937,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	192 540,7703	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 826,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 300,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 941 982,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			13 895 637,10
	FR0000171837	GROUPAMA CREDIT EURO CT I	5 665 325,17
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	8 230 311,93
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			13 895 637,10

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-293 687,69	-211 079,33
Total	-293 687,69	-211 079,33

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 392,00	-1 506,07
Total	-2 392,00	-1 506,07

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Affectation		
Distribution	10,60	11,09
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	10,60	11,09
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	10,60	11,09
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,36	0,33

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 572,96	3 333,56
Total	4 572,96	3 333,56

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-295 879,25	-212 917,91
Total	-295 879,25	-212 917,91

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	24,72	14,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice	966 927,46	1 168 381,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	966 952,18	1 168 395,74

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 712,41	8 147,39
Total	7 712,41	8 147,39

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	30,80	24,72
Capitalisation		
Total	30,80	24,72

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 767,65	5 760,06
Total	4 767,65	5 760,06

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	954 441,32	1 154 463,57
Total	954 441,32	1 154 463,57

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	49 737 476,67	130 349 099,56	154 886 688,62
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I en EUR			
Actif net	209 470,83	908 554,52	1 235 282,87
Nombre de titres	2 062,0855	8 296,2815	13 461,8542
Valeur liquidative unitaire	101,58	109,51	91,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,21	0,98	0,57
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,18	-0,17
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G en EUR			
Actif net	15 575 471,95	1 121,24	941,08
Nombre de titres	15 000,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 038,36	1 121,24	941,08
+/- values nettes unitaire non distribuées	14,61	24,72	30,80
Distribution unitaire sur résultat	11,11	11,09	10,60
Crédit d'impôt unitaire	0,191	0,33	(*)
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC en EUR			
Actif net		643 806,14	770 012,79
Nombre de titres		1 123,7387	1 592,7754
Valeur liquidative unitaire		572,91	483,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		5,12	2,99
Capitalisation unitaire sur résultat		2,96	2,87
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC en EUR			
Actif net		128 795 617,66	152 880 451,88
Nombre de titres		135 920,4213	192 540,7703
Valeur liquidative unitaire		947,58	794,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		8,49	4,95
Capitalisation unitaire sur résultat		-1,56	-1,53

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	3 056	363 297,28	0,24
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	7 111	764 076,95	0,49
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	23 230	542 420,50	0,35
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	85 481	1 495 233,65	0,97
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	19 329	1 011 873,15	0,65
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	54 664	1 144 077,49	0,74
STEICO AG	EUR	14 179	620 331,25	0,40
TOTAL ALLEMAGNE			5 941 310,27	3,84
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	9 149	800 080,05	0,52
TOTAL AUTRICHE			800 080,05	0,52
BELGIQUE				
UMICORE	EUR	11 408	343 723,04	0,22
TOTAL BELGIQUE			343 723,04	0,22
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	10 778	1 103 681,58	0,71
NOVOZYMES B	DKK	10 588	545 672,64	0,35
TOTAL DANEMARK			1 649 354,22	1,06
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	13 507	1 587 882,92	1,02
CAPGEMINI SE	EUR	6 836	1 131 358,00	0,73
CARBIOS	EUR	17 751	362 120,40	0,23
DASSAULT SYST.	EUR	28 751	1 027 416,99	0,67
EDENRED	EUR	18 178	860 910,08	0,56
ESSILORLUXOTTICA	EUR	8 596	1 206 448,60	0,78
LEGRAND SA	EUR	14 832	988 701,12	0,64
MICHELIN (CGDE)	EUR	35 323	817 904,07	0,53
NEOEN SA	EUR	10 019	344 052,46	0,22
REXEL	EUR	27 063	418 935,24	0,27
SAINT-GOBAIN	EUR	33 255	1 232 097,75	0,80
SANOFI	EUR	4 225	331 240,00	0,21
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 739	868 536,90	0,56
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	10 995	1 285 755,30	0,83
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	50 831	1 001 879,01	0,65
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	22 517	720 544,00	0,46
TOTAL FRANCE			14 185 782,84	9,16
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	9 253	843 873,60	0,54
KINGSPAN GROUP	EUR	14 269	661 225,46	0,43
TOTAL IRLANDE			1 505 099,06	0,97
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	15 910	427 979,00	0,28
TOTAL ITALIE			427 979,00	0,28

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
LHYFE SAS	EUR	59 248	447 914,88	0,29
TOTAL LUXEMBOURG			447 914,88	0,29
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	40 310	726 414,48	0,47
TOTAL NORVEGE			726 414,48	0,47
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	4 063	1 761 716,80	1,14
AVANTIUM	EUR	165 221	536 968,25	0,35
CSM NV	EUR	17 471	448 305,86	0,29
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	22 780	595 355,30	0,38
KONINKLIJKE DSM	EUR	8 198	962 855,10	0,62
STELLANTIS NV	EUR	104 690	1 285 174,44	0,83
TOTAL PAYS-BAS			5 590 375,75	3,61
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	110 110	488 888,40	0,32
TOTAL PORTUGAL			488 888,40	0,32
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	12 909	1 462 706,20	0,94
RENEWI PLC	GBP	78 154	503 156,45	0,33
TOTAL ROYAUME-UNI			1 965 862,65	1,27
SUISSE				
EMMI AG	CHF	647	516 016,39	0,32
NESTLE NOM.	CHF	15 699	1 743 464,97	1,13
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 231	748 410,03	0,48
SIKA AG-REG	CHF	5 708	1 188 130,68	0,77
TOTAL SUISSE			4 196 022,07	2,70
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			38 268 806,71	24,71
TOTAL Actions et valeurs assimilées			38 268 806,71	24,71
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DBR 0 08/15/30	EUR	1 100 000	941 908,00	0,61
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.875% 25-03-26	EUR	500 000	466 958,36	0,31
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.375% 05-07-34	EUR	1 000 000	777 138,08	0,50
EON SE 0.375% 29-09-27 EMTN	EUR	500 000	427 140,68	0,27
EON SE 1.0% 07-10-25 EMTN	EUR	600 000	570 232,68	0,37
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.5% 11-07-25	EUR	500 000	476 209,08	0,31
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.5% 29-05-30	EUR	400 000	313 584,11	0,20
FRESENIUS SE 2.875% 24-05-30	EUR	600 000	546 072,62	0,35
INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.125% 24-06-26	EUR	1 200 000	1 108 144,60	0,71
INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.625% 24-06-29	EUR	1 000 000	872 226,10	0,57
KFW 0.05% 30-05-24 EMTN	EUR	1 100 000	1 064 188,37	0,69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	EUR	1 400 000	1 119 988,11	0,72
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	100 000	86 782,30	0,06
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	1 000 000	718 046,30	0,46
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	600 000	549 199,52	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			10 037 818,91	6,48
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 08-06-27	EUR	1 300 000	1 106 732,03	0,72
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	2 000 000	1 753 420,27	1,13
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	600 000	535 720,85	0,35
LONZA FINANCE INTL NV 1.625% 21-04-27	EUR	900 000	834 502,87	0,54
UCB 1.0% 30-03-28 EMTN	EUR	900 000	707 940,62	0,45
TOTAL BELGIQUE			4 938 316,64	3,19
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 000 000	911 108,42	0,59
GN GREAT NORDIC LTD AS 0.75% 06-12-23	EUR	800 000	777 752,38	0,50
ORSTED 1.5% 18-02-99	EUR	200 000	149 781,97	0,10
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	500 000	443 550,96	0,29
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	400 000	343 606,25	0,22
ORSTED 6.25% 26-06-13	EUR	99 000	101 229,81	0,06
TOTAL DANEMARK			2 727 029,79	1,76
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 16-06-28	EUR	1 000 000	786 886,99	0,50
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	300 000	268 110,04	0,17
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 100 000	901 357,33	0,58
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	500 000	446 290,34	0,29
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	500 000	452 138,36	0,29
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	600 000	498 509,18	0,32
CELLNEX FINANCE 0.75% 15-11-26	EUR	1 800 000	1 510 383,58	0,98
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16-06-25	EUR	200 000	190 299,40	0,12
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.375% 11-03-32	EUR	200 000	165 869,59	0,11
IBESM 1 03/07/24	EUR	500 000	493 415,41	0,32
RED ELEC FINA 2.125% 01-07-23	EUR	500 000	501 460,41	0,33
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	600 000	516 005,84	0,33
TELE EMI 1.46% 13-04-26 EMTN	EUR	800 000	754 568,00	0,49
TELEFONICA EMISIONES SAU 2.592% 25-05-31	EUR	800 000	724 875,05	0,47
TOTAL ESPAGNE			8 210 169,52	5,30
ETATS-UNIS				
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	1 500 000	1 269 885,62	0,82
TOTAL ETATS-UNIS			1 269 885,62	0,82
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY 4.25% 09-06-27	EUR	800 000	764 818,63	0,49
STORA ENSO OYJ	EUR	1 000 000	748 939,73	0,49
TOTAL FINLANDE			1 513 758,36	0,98
FRANCE				
ACACB 0.05 12/06/29	EUR	600 000	484 040,22	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ACACB 0.05 12/06/29	EUR	600 000	484 040,22	0,32
ACAFP 0 3/8 10/21/25	EUR	1 500 000	1 376 828,01	0,89
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	770 000,00	0,50
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	EUR	500 000	440 675,75	0,28
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	2 000 000	1 885 442,19	1,22
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	800 000	623 691,62	0,40
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	1 500 000	1 311 461,82	0,85
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	500 000	491 147,33	0,32
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	600 000	467 770,52	0,31
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	400 000	313 728,33	0,20
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.625% 10-08-32	EUR	300 000	263 701,64	0,17
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	1 800 000	1 733 582,25	1,12
DANONE 1.0% PERP	EUR	700 000	584 332,00	0,38
DEXIA MUN 0.125% 15-02-36	EUR	1 000 000	661 011,10	0,43
DEXIA MUN 0.5% 19-02-27 EMTN	EUR	1 100 000	993 151,05	0,64
DEXIA MUN 1.875% 25-05-34	EUR	1 000 000	872 030,82	0,56
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	200 000	188 035,16	0,12
FAURECIA 2.75% 15-02-27	EUR	1 500 000	1 165 059,58	0,75
FROMAGERIES BEL LA VACHE QUI RIT 1.5% 18-04-24	EUR	1 000 000	978 810,21	0,63
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	968 091,64	0,62
GECINA 1.375% 30-06-27 EMTN	EUR	500 000	453 038,22	0,30
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	800 000	623 437,48	0,40
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	700 000	535 930,79	0,34
ORANGE 0.125% 16-09-29 EMTN	EUR	100 000	79 843,16	0,05
ORANGE 1.25% 07-07-27 EMTN	EUR	800 000	730 582,36	0,47
ORANGE 1.375% 20-03-28 EMTN	EUR	800 000	726 303,12	0,47
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	160 170,52	0,11
ORANGE 2.375% PERP	EUR	800 000	746 953,42	0,48
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 100 000	1 028 949,72	0,66
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	300 000	292 455,92	0,19
SG 0.875% 22-09-28	EUR	1 500 000	1 258 796,51	0,81
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 500 000	916 595,96	0,60
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	1 500 000	1 354 118,36	0,87
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	300 000	286 923,33	0,19
SUEZ 1.25% 02-04-27 EMTN	EUR	1 000 000	917 295,62	0,59
SUEZ 2.875% 24-05-34 EMTN	EUR	200 000	168 407,21	0,11
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	920 064,11	0,59
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892% 14-01-24	EUR	400 000	391 626,92	0,25
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	400 000	350 691,81	0,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625% 12-30/03/27 EMTN	EUR	300 000	319 812,58	0,20
VERALLIA SASU 1.875% 10-11-31	EUR	1 000 000	699 479,32	0,46
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	EUR	1 000 000	719 727,88	0,47
VINCI 0.0000010% 27-11-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 243 860,00	0,80
VINCI 1.0% 26-09-25 EMTN	EUR	800 000	757 679,34	0,49
TOTAL FRANCE			32 255 334,90	20,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 260 940,89	0,82
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.0% 01-10-25	EUR	700 000	627 543,00	0,41
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	700 000	681 106,32	0,44
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	400 000	302 973,75	0,19
SMUR KAPP ACQ 2.75% 01-02-25	EUR	400 000	390 675,00	0,25
TOTAL IRLANDE			3 263 238,96	2,11
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	1 000 000	745 287,78	0,48
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	500 000	473 118,29	0,31
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	600 000	485 280,41	0,31
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	2 000 000	1 727 362,78	1,12
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	1 000 000	717 749,45	0,46
TOTAL ITALIE			4 148 798,71	2,68
JAPON				
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	1 000 000	869 136,93	0,56
TOTAL JAPON			869 136,93	0,56
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.5% 15-11-47	EUR	1 500 000	1 168 535,96	0,75
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75% 17-07-26	EUR	1 600 000	1 609 170,30	1,04
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	300 000	290 436,04	0,18
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.125% 15-10-31	EUR	500 000	477 904,01	0,31
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	500 000	476 291,03	0,31
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 04-06-24	EUR	1 600 000	1 533 712,00	0,99
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.75% 31-03-25	EUR	300 000	286 374,74	0,19
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18-06-23	EUR	400 000	393 290,33	0,25
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18-06-25	EUR	1 600 000	1 488 909,78	0,96
TOTAL LUXEMBOURG			7 724 624,19	4,98
PAYS-BAS				
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	200 000	194 552,59	0,13
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	400 000	349 579,12	0,23
EDPPL 1 7/8 10/13/25	EUR	600 000	586 114,60	0,37
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	400 000	329 336,03	0,22
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	500 000	404 012,40	0,26
ING GROEP NV 2.0% 22-03-30	EUR	600 000	554 717,84	0,35
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.375% 18-03-30	EUR	500 000	387 532,40	0,25
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 1.75% 02-04-27	EUR	600 000	560 177,92	0,36
NATLENEDERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	EUR	700 000	562 056,66	0,36
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	800 000	684 547,34	0,45
STELLANTIS NV 2.75% 15-05-26	EUR	1 000 000	962 623,63	0,62
TELEFO 5 7/8 12/31/49	EUR	200 000	203 939,86	0,13
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	600 000	431 207,34	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	200 000	175 350,79	0,11
TENNET HOLDING BV 0.125% 09-12-27	EUR	400 000	340 977,59	0,22
TENNET HOLDING BV 0.125% 30-11-32	EUR	300 000	207 514,44	0,14
TENNET HOLDING BV 0.875% 16-06-35	EUR	300 000	209 420,10	0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	400 000	371 505,51	0,24
UPJOHN FINANCE BV 1.023% 23-06-24	EUR	700 000	668 994,78	0,43
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	400 000	395 761,64	0,25
TOTAL PAYS-BAS			8 579 922,58	5,54
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	500 000	432 849,86	0,28
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	500 000	409 758,15	0,26
TOTAL PORTUGAL			842 608,01	0,54
ROYAUME-UNI				
GSK CONSUMER HEALTHCARE CAPITAL NL BV 1.25% 29-03-26	EUR	1 400 000	1 296 151,64	0,84
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	2 000 000	1 944 456,92	1,25
TOTAL ROYAUME-UNI			3 240 608,56	2,09
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	2 000 000	1 639 147,67	1,06
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 2.625% 05-09-29	EUR	400 000	375 854,25	0,24
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.25% 15-02-31	EUR	500 000	366 791,10	0,24
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	500 000	469 651,10	0,31
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	100 000	95 879,73	0,06
TELEFON AB LM ERICSSON 1.0% 26-05-29	EUR	1 000 000	724 709,04	0,47
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	600 000	520 405,73	0,33
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	1 100 000	889 637,51	0,57
TOTAL SUEDE			5 082 076,13	3,28
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			94 703 327,81	61,14
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			94 703 327,81	61,14
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA CREDIT EURO CT I	EUR	1 901,4923	5 665 325,17	3,66
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	38,874	8 230 311,93	5,31
TOTAL FRANCE			13 895 637,10	8,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 895 637,10	8,97
TOTAL Organismes de placement collectif			13 895 637,10	8,97
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
FGBL BUND 10A 1222	EUR	43	-123 000,00	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-123 000,00	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes			-123 000,00	-0,08
TOTAL Instrument financier à terme			-123 000,00	-0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	123 000	123 000,00	0,08
TOTAL Appel de marge			123 000,00	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			420 608,43	0,27
Dettes			-209 147,33	-0,13
Comptes financiers			7 807 455,90	5,04
Actif net			154 886 688,62	100,00

Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G	EUR	1,000	941,08
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC	EUR	192 540,7703	794,01
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC	EUR	1 592,7754	483,44
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI	EUR	13 461,8542	91,76

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5,80	EUR	5,80	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4,80	EUR	4,80	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	10,60	EUR	10,60	EUR

**Compartment : G FUND GLOBAL GREEN
BONDS**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action R, C - Code ISIN : FR0013319159

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôturé couvert en euros par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse. .

La prise en compte des critères ESG permettent de limiter le risque que les investissements portent préjudice aux autres objectifs environnementaux et sociaux. La sélection des émetteurs est réalisée suite à une analyse de gouvernance.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Il pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Il pourra intervenir sur des instruments et titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Afin de gérer la trésorerie le compartiment pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et, de manière temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action I, C - Code ISIN : FR0010213397

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères décrits ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Il pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net de parts ou actions d'OPC de droit français ou européen. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille au risque de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Afin de gérer la trésorerie il pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPCVM monétaires et de manière temporaire effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces

dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action N, C - Code ISIN : FR0010294991

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères décrits ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Afin de gérer la trésorerie il pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces

dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement


Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action G, C/D - Code ISIN : FR0010892620

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

Caractéristiques de l'émission

- caractéristiques de l'émetteur
- qualité environnementale des projets
- Transparence

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligations verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères décrits ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité globale du compartiment se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, couvrir le portefeuille aux risques de taux, et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Afin de gérer la trésorerie le compartiment pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPCVM monétaires et de manière temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces

dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition aux risques de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E, C - Code ISIN : FR0013450301

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EURclôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire. Il pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E1, - Code ISIN : FR0013450764

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR clôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E2, C - Code ISIN : FR0013450772

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR. Clôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action O, C - Code ISIN : FR0013450293

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EURclôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net de fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 % de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité, du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Compartiments G FUND FUTURE FOR GENERATIONS et G FUND CREDIT EURO ISR

Catégorisation SFDR des compartiments : **ARTICLE 8**

Modifications :

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

- Dans l'objectif de gestion : respect de critères ESG ;
- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

Catégorisation SFDR du compartiment : **Article 9 ;**

- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

31 mai 2021

Elargissement de la fourchette de sensibilité sur le compartiment G FUND CREDIT EURO ISR (SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS).

10 décembre 2021

Sur l'ensemble des compartiments :

- Mise à jour réglementaire du paragraphe relatif à la taxonomie ;
- Mise à jour des frais à fin septembre 2021.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Modification de la méthodologie utilisée pour le label ISR : le Best in class est remplacé par le Best in Univers,
- L'indice de référence Barclays Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture est remplacé par l'indice de référence Bloomberg Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- L'indice de référence Barclays MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros est remplacé par l'indice de référence Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout d'une mention précisant que seront exclues de l'univers d'investissement les 20% des valeurs les moins bien notées.

11 février 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Augmentation du seuil de mise en place des gates qui passe de 5 à 10% ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 9 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

08 août 2022

- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.
- Pour le **compartiment GROUPAMA FUND CREDIT EURO ISR** : dissolution de la part **GDM** (FR0011525682) en date du **11 mai 2022**.

Commentaire de marché :

Les marchés financiers en 2022

Banques Centrales

En réponse à la progression ininterrompue des prix qui se diffuse dans l'ensemble de l'économie, les banquiers centraux ont averti que l'ère des taux d'intérêt bas et de l'inflation modérée était révolue. En effet, avec une accélération encore notable en juin (+0,8% en rythme mensuel vs +0,7% attendu, et un glissement annuel désormais à 8,6%), la nécessité pour la BCE d'agir rapidement est devenue évidente. La BCE qui devait ne relever les taux que « progressivement » a ainsi durci son message en annonçant une augmentation de 0.25% de ses taux directeurs le 21 juillet, suivie probablement d'une hausse de 0.50% en septembre, sauf en cas d'amélioration rapide des perspectives d'inflation. Les anticipations de marché visent désormais un niveau de +0.70% pour l'€STR en fin d'année contre -0.57% actuellement, confirmant bien le changement de paradigme de la politique monétaire.

Quant à la FED, Jérôme Powell, confirmant son objectif prioritaire de lutte contre l'inflation, a annoncé le 15 juin une augmentation de ses taux directeurs de 75 bps ce qui correspond à la plus forte hausse depuis 1994. L'objectif étant de ramener l'inflation vers 2%, il est probable que la Fed relève à nouveau ses taux de 75 bps en juillet et 50 bps en septembre. Les anticipations de marché tablent désormais pour la fin de l'année, sur un niveau de ses taux directeurs de 3.20% à comparer avec +0.25% début 2022, soulignant ainsi un revirement rapide et d'amplitude importante de la politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine.

Marchés de taux

L'examen des indices obligataires ICE BofA 2022, nous révèle qu'il s'agit de la pire performance depuis leurs créations pour les indices d'obligations d'État, ainsi que pour ceux des obligations privées d'émetteurs de catégorie Haut Rendement et IG (meilleure notation).

La forte inflation et le retrait du soutien des politiques monétaires provoquent des tensions inédites sur les taux.

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A partir de 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs (125 bps pour la BCE, 300 bps pour la Fed) et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation (environ 9% aux Etats Unies et en Europe), jugée aujourd'hui plus durable que prévue.

Les mouvements observés ont été de grandes amplitudes compte tenu des incertitudes. Ainsi, en juin, le rendement souverain du bund allemand à 10 ans s'est d'abord inscrit en forte hausse jusqu'à 1.85%, avant de se replier nettement s'affichant désormais à 1.27%. Ce sont les craintes renforcées d'une récession qui expliquent ce recul soudain des taux obligataires. Les marchés du crédit (obligations émises par les entreprises) ont souffert en juin, alors que les discussions sur une éventuelle récession ont dominé le débat.

L'incertitude sur le marché s'est traduite par de fortes variations des taux souverains, mais aussi par un élargissement significatif des spreads de crédit (supplément de rendement proposé par les émetteurs privés pour se refinancer). Dans ce contexte, nous avons assisté à un nombre important de nouvelles émissions, les entreprises souhaitant renforcer leurs liquidités en prévision d'un éventuel ralentissement. Les primes de nouvelles émissions ont atteint en moyenne 20 points de base, soit leur niveau le plus élevé depuis mai 2020. La liquidité du marché s'est tarie, les écarts entre les offres et les demandes s'étant considérablement élargis. Les indices obligataires s'inscrivent dorénavant avec un rendement largement positif (par exemple, le rendement d'un indice reflétant les obligations d'Etat de la Zone Euro s'établit désormais à 1.60%).

Commentaire de gestion :

oct-21

La stratégie du fonds a consisté à rester défensif aux variations de taux. Le positionnement à la pentification est privilégié par les taux longs. L'allocation pays est négative sur les pays périphériques. La diversification en indexées inflation reste de mise. La zone euro est favorisée contre USA et UK.

nov-21

La stratégie du fonds est restée défensive, plus ou moins en fonction des nouvelles sur l'inflation et le nouveau variant de la Covid 19. Le portefeuille est sous exposés aux périphériques, en faveur des indexées inflation et stratégie de pentification. La zone euro est privilégiée contre USA et UK.

déc-21

La stratégie du fonds est restée défensive en baisse de sensibilité globale sur toutes les zones géographiques notamment aux USA.

janv-22

La stratégie a consisté à renforcer la position défensive aux taux d'intérêt. Allègement sur les pays périphériques surtout l'Italie en vue des élections présidentielles. Allègement des segments intermédiaires 5/7 ans. Vigilance sur la situation géopolitique en Ukraine qui pourrait entraîner un mouvement de fly to quality. Allègement du secteur technologique. Allègement du crédit sur le segment court à taux négatif et sur les segments longs. Maintien des positions défensives au UK et USA notamment sur les segments courts et longs.

févr-22

La stratégie a consisté à réduire fortement la position globale aux variations de taux en achetant des dettes d'Etat de pays core (Allemagne et Pays Bas) vers plus de neutralité. L'exposition aux périphériques reste négative surtout en Italie. Réduction des crédits financiers long terme. Peu de participation au marché primaire sauf green industrielles ou court terme.

mars-22

La stratégie a consisté à rester défensif contre la hausse des taux. Les positions sur les dettes périphériques restent en sous exposition surtout sur l'Italie. Le positionnement de courbe est en aplatissage par la hausse des taux courts. Nous conservons nos positions inflations court terme dans ce contexte de forte inflation énergétique. Allègement du crédit US non green 10ans en diversification.

avr-22

La stratégie a consisté à réduire La France vs Allemagne en période d'élections et de baisser l'exposition à l'Italie. Le portefeuille reste défensif contre les hausses de taux en baisse en fin de mois. Le positionnement tactique sur l'inflation a été allégé. Baisse de l'exposition aux taux de la zone euro.

mai-22

La stratégie a consisté à rester défensif face à l'évolution des taux. Nous restons sous exposés aux dettes périphériques et moins exposés sur les dettes semi core. Nous avons participé au primaire court terme sur Bouygues, MetLife, PPG, Visa.

juin-22

La stratégie a consisté à être moins défensif aux évolutions de hausses de taux dans les 3 zones principales. La position inflation a été diminuée mais allongée en durée. Le crédit est maintenu dans la même enveloppe de risque.

août-22

Baisse de la sensibilité du portefeuille mi-août. Réallocation de la Belgique surpondérée vers de l'Allemagne. Arbitrage dette allemande standard pour de l'Allemagne green 5ans. Maintien d'une sous exposition Italie et d'un positionnement à l'aplatissage de la courbe.

sept-22

La stratégie reste défensive face à une remontée des taux mais compte tenu du niveau atteint, nous avons légèrement réduit en milieu de mois la sous sensibilité en zone euro par la neutralité des segments longs terme. Nous avons arbitré de la dette belge classique pour de la dette green. Nous avons allégé un peu d'inflation court terme.

Sur la période allant du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2022, la performance G FUND GLOBAL GREEN BOND est de :

Pour l'action I : -18,91%
 Pour l'action N : -19,21%
 Pour l'action G : -18,71%
 Pour l'action EI : -19,26%
 et -19,16% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	28 683 267,54	30 462 774,64
G FUND - GBL BREAK EVEN INFL IC EUR	3 521 260,00	983 385,00
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	2 154 511,50	2 003 503,00
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	3 687 008,00	92 485,00
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	1 930 916,00	1 420 351,50
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	1 457 046,00	1 772 395,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	1 011 042,00	2 194 278,50
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	2 127 327,42	1 004 971,30
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	1 774 129,00	1 142 638,50
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	1 532 689,50	1 173 386,00

II. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **22 987 585,26**

- o Change à terme : 19 027 855,26
- o Future : 3 959 730,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) NATIXIS SOCIETE GENERALE SA STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	 10 000,00 10 000,00
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 2 414 350,00 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 9

S'agissant d'un OPCVM « GreenFin label », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Les 2 principaux enjeux du compartiment peuvent être déclinés en 4 thématiques que sont « la transition énergétique », « l'impact environnemental », « la consommation durable » et « la santé » :

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG ».
- Exclusion des entreprises appartenant à des secteurs ou filières jugés non compatibles avec la thématique (industries du jeu, du tabac, de l'extraction du charbon et de la production d'énergie liée au charbon et de l'armement-défense, de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles)
- Sélection uniquement que des entreprises les mieux notées sur les piliers environnementaux et/ou sociétaux soit l'exclusion des 20% de valeurs les moins bien évaluées sur les 2 piliers sociétal et environnemental
- 100% du compartiment, hors OPC, aura fait l'objet d'une analyse ESG.

La proportion des investissements pouvant être considérés comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0%.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (100% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, 20% des valeurs les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement

L'alignement de son portefeuille avec la taxonomie européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

Franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

Non applicable

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 4I sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - l le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - l la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020</i>	<i>6 039 040 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3^è tiers)</i>	<i>126 755 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2^è tiers)</i>	<i>168 324 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1^{er} tiers)</i>	<i>117 466 euros</i>

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)</i>	<i>7611 279 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 036 423 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

12. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	56 221 314,86	78 637 306,89
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	53 696 304,86	76 815 969,17
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	53 696 304,86	76 815 969,17
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	2 414 350,00	1 790 402,83
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 414 350,00	1 790 402,83
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	110 660,00	30 934,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	110 660,00	30 934,89
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	19 997 504,16	25 264 676,22
Opérations de change à terme de devises	19 027 855,26	24 398 507,29
Autres	969 648,90	866 168,93
COMPTES FINANCIERS	150 673,68	1 186 566,24
Liquidités	150 673,68	1 186 566,24
TOTAL DE L'ACTIF	76 369 492,70	105 088 549,35

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 330 721,52	80 158 362,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		145 844,85
Report à nouveau (a)	126 288,86	10,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 011 882,51	-799 292,66
Résultat de l'exercice (a,b)	548 763,46	632 402,68
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	56 993 891,33	80 137 328,35
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	110 660,12	30 934,96
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	110 660,12	30 934,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	110 660,12	30 934,96
Autres opérations		
DETTES	19 252 614,12	24 779 018,26
Opérations de change à terme de devises	19 171 689,26	24 742 622,02
Autres	80 924,86	36 396,24
COMPTES FINANCIERS	12 327,13	141 267,78
Concours bancaires courants	12 327,13	141 267,78
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	76 369 492,70	105 088 549,35

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222	1 714 640,00	
EURO BOBL 1221		674 650,00
EURO BOBL 1222	359 250,00	
FGBL BUND 10A 1221		1 358 560,00
FGBL BUND 10A 1222	1 661 880,00	
US 10Y ULT 1221		626 644,81
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 1222	223 960,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Les valeurs en gras correspondent à des valeurs en attente de l'affectation de la SDG. Par défaut, elles sont classées en « autres opérations ».

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	579,90	207,66
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	897 563,65	879 769,95
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	898 143,55	879 977,61
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 810,71	2 888,64
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 810,71	2 888,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	895 332,84	877 088,97
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	345 872,42	324 390,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	549 460,42	552 698,44
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-696,96	79 704,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	548 763,46	632 402,68

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

▮ Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

▮ Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action I

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net Action faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action EI

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera prise en charge par le compartiment.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient au compartiment.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sont propres au compartiment et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

Le Conseil d'Administration de la SICAV détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie d'action du compartiment sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil

d'Administration pour chaque Compartiment (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au -dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ;
et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence du Compartiment).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	80 137 328,35	43 629 301,97
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	26 132 329,15	56 088 784,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 171 170,76	-17 807 860,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	49 022,29	294 436,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 970 440,01	-469 666,90
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 725 195,42	1 508 273,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 415 955,41	-1 491 451,44
Frais de transactions	-32 030,12	-31 484,82
Différences de change	2 032 561,51	-181 005,26
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10 906 929,19	-1 650 647,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-11 654 848,49</i>	<i>-747 919,30</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>747 919,30</i>	<i>-902 728,35</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	79 725,11	30 934,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>110 660,00</i>	<i>30 934,89</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-30 934,89</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-215 205,43	-334 984,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	549 460,42	552 698,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	56 993 891,33	80 137 328,35

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 519 329,96	93,90
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	176 974,90	0,31
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	53 696 304,86	94,21
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	3 735 770,00	6,55
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 735 770,00	6,55
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	223 960,00	0,39
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	223 960,00	0,39

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	53 519 329,96	93,90			176 974,90	0,31		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							150 673,68	0,26
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							12 327,13	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 735 770,00	6,55						
Autres opérations	223 960,00	0,39						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			592 116,37	1,04	7 107 630,10	12,47	11 080 363,89	19,44	34 916 194,50	61,26
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	150 673,68	0,26								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 327,13	0,02								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					1 714 640,00	3,01	359 250,00	0,63	1 661 880,00	2,92
Autres opérations									223 960,00	0,39

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	99 261,91	0,17	74 690,70	0,13	1 990 165,37	3,49	15 171 954,03	26,62
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances					182 178,53	0,32	841 789,36	1,48
Comptes financiers	11 086,83	0,02			13 340,30	0,02	48 633,62	0,09
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes					2 153 600,73	3,78	16 002 383,31	28,08
Comptes financiers			8 103,83	0,01				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 021 926,34
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	18 005 928,92
	Ventes à règlement différé	486 255,00
	Souscriptions à recevoir	111 267,46
	Dépôts de garantie en espèces	91 160,89
	Coupons et dividendes en espèces	5 965,55
	Collatéraux	275 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		19 997 504,16
DETTES		
	Vente à terme de devise	18 155 984,04
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 015 705,22
	Achats à règlement différé	41 042,03
	Rachats à payer	5 282,92
	Frais de gestion fixe	24 599,91
	Collatéraux	10 000,00
TOTAL DES DETTES		19 252 614,12
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		744 890,04

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS E I		
Actions souscrites durant l'exercice	5 162,4118	479 902,92
Actions rachetées durant l'exercice	-2 594,2443	-240 404,40
Solde net des souscriptions/rachats	2 568,1675	239 498,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 724,1287	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 493,1120	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 236,018100	-547 148,13
Solde net des souscriptions/rachats	-1 236,018100	-547 148,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	82,161900	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Actions souscrites durant l'exercice	35 067,341300	25 652 426,23
Actions rachetées durant l'exercice	-46 984,061700	-35 383 618,23
Solde net des souscriptions/rachats	-11 916,720400	-9 731 192,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 978,156200	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 4 736,35 0,80
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 39 703,15 0,15
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 335,49 0,39
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 301 097,43 0,76

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 414 350,00
Instruments financiers à terme	LU1717592346	G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	2 414 350,00
Total des titres du groupe			2 414 350,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	126 288,86	10,65
Résultat	548 763,46	632 402,68
Total	675 052,32	632 413,33

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 972,03	2 754,81
Total	3 972,03	2 754,81

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Affectation		
Distribution	222 236,00	215 205,43
Report à nouveau de l'exercice	222 240,39	126 288,86
Capitalisation		
Total	444 476,39	341 494,29
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 493,1120	2 493,1120
Distribution unitaire	89,14	86,32
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	326,31	5 487,12
Total	326,31	5 487,12

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	226 277,59	282 677,11
Total	226 277,59	282 677,11

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		145 844,85
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 011 882,51	-799 292,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-4 011 882,51	-653 447,81

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-43 954,87	-5 232,94
Total	-43 954,87	-5 232,94

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 624 155,14	-143 399,15
Total	-1 624 155,14	-143 399,15

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 059,65	-5 903,84
Total	-2 059,65	-5 903,84

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 341 712,85	-498 911,88
Total	-2 341 712,85	-498 911,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	43 629 301,97	80 137 328,35	56 993 891,33
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI en EUR			
Actif net	262 359,60	515 923,36	624 052,20
Nombre de titres	2 564,1767	5 155,9612	7 724,1287
Valeur liquidative unitaire	102,31	100,06	80,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-1,01	-5,69
Capitalisation unitaire sur résultat	0,50	0,53	0,51
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G en EUR			
Actif net	27 380 266,07	28 623 291,94	23 088 481,56
Nombre de titres	2 319,1960	2 493,1120	2 493,1120
Valeur liquidative unitaire	11 805,93	11 480,94	9 260,90
+/- values nettes unitaire non distribuées	58,49		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-57,51	-651,45
Distribution unitaire sur résultat	144,44	86,32	89,14
Crédit d'impôt unitaire			
Report à nouveau unitaire sur résultat		50,65	89,14
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I en EUR			
Actif net	5 236 455,90	579 923,43	29 311,93
Nombre de titres	11 689,000000	1 318,180000	82,161900
Valeur liquidative unitaire	447,98	439,94	356,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,16	-4,47	-25,06
Capitalisation unitaire sur résultat	4,44	4,16	3,97
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N en EUR			
Actif net	10 750 220,40	50 418 189,62	33 252 045,64
Nombre de titres	13 535,684200	64 894,876600	52 978,156200
Valeur liquidative unitaire	794,21	776,92	627,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,37	-7,68	-44,20
Capitalisation unitaire sur résultat	8,86	4,35	4,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER LAND BK 0.125% 10-02-28	EUR	200 000	162 489,64	0,29
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	300 000	238 452,41	0,42
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	3 600 000	3 012 516,00	5,28
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	700 000	393 904,00	0,69
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	EUR	375 000	356 917,50	0,63
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	200 000	194 552,84	0,34
DEUTSCHE KREDITBANK AG 0.75% 26-09-24	EUR	200 000	189 234,88	0,33
DEUTSCHE WOHNEN SE 0.5% 07-04-31	EUR	100 000	69 634,58	0,12
DEUTSCHE WOHNEN SE 1.3% 07-04-41	EUR	100 000	54 627,10	0,09
EEW ENERGY FROM WASTE 0.361% 30-06-26	EUR	200 000	170 685,90	0,30
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	100 000	76 299,04	0,14
EON SE 0.375% 29-09-27 EMTN	EUR	200 000	170 856,27	0,30
EON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	200 000	141 502,86	0,25
EUROGRID GMBH I 1.113% 15-05-32	EUR	100 000	78 218,00	0,13
EUROGRID GMBH I 3.279% 05-09-31	EUR	100 000	96 234,52	0,17
KFW 0.75% 30-09-30	USD	300 000	237 900,27	0,42
KFW 0.875% 15-09-26 EMTN	GBP	100 000	97 252,22	0,17
KFW 1.375% 02-02-28 EMTN	SEK	500 000	41 872,81	0,07
KFW 1.75% 14-09-29	USD	300 000	264 355,30	0,46
KFW I 1/4 08/28/23	NOK	2 000 000	184 193,18	0,32
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15-06-29	EUR	300 000	251 577,00	0,45
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15-09-31	EUR	500 000	391 100,00	0,69
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.0% 01-10-26	USD	400 000	359 554,26	0,63
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.125% 08-08-25	NOK	500 000	44 097,08	0,08
LBBW 0.375% 24-05-24 EMTN	EUR	200 000	190 777,29	0,33
LBBW 0.375% 29-07-26 EMTN	EUR	200 000	175 491,67	0,31
MERCEDESSENZ GROUP AG 0.75% 11-03-33	EUR	100 000	73 844,34	0,13
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK AG 0.375% 09-03-29	EUR	100 000	79 475,73	0,14
TALANX AG 1.75% 01-12-42	EUR	100 000	72 785,92	0,13
VONOVIA SE 0.625% 24-03-31	EUR	100 000	69 160,19	0,12
TOTAL ALLEMAGNE			7 939 562,80	13,93
AUSTRALIE				
NEW SOUTH WALES TREASURY 1.25% 20-11-30	AUD	100 000	51 922,05	0,09
NEW SOUTH WALES TREASURY 3.0% 15-11-28	AUD	100 000	62 026,41	0,11
QUEENSLAND TREASURY 1.25% 10-03-31	AUD	100 000	51 214,42	0,10
QUEENSLAND TREASURY 2.5% 06-03-29	AUD	100 000	59 457,22	0,10
TOTAL AUSTRALIE			224 620,10	0,40
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	300 000	246 097,90	0,43
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	100 000	88 154,99	0,15
HYPONOE GRUPPE BANK AG 0.375% 25-06-24	EUR	200 000	190 541,53	0,34
TOTAL AUTRICHE			524 794,42	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIQUE				
AQUAFIN NV 0.875% 10-06-30	EUR	100 000	87 064,58	0,15
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	700 000	610 365,48	1,07
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	1 000 000	696 962,05	1,22
EUROPEAN UNION 1.25% 04-02-43	EUR	500 000	364 876,58	0,64
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	200 000	175 342,03	0,31
TOTAL BELGIQUE			1 934 610,72	3,39
CANADA				
ALIMENTATION COUCHE TARD 3.625% 13-05-51	USD	200 000	135 607,19	0,24
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 2.375% 18-01-23	USD	200 000	204 043,06	0,36
BRP FINANCE ULC 3.33% 13-08-50	CAD	300 000	157 718,23	0,28
BRP FINANCE ULC 4.25% 15-01-29	CAD	300 000	215 056,94	0,38
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.25% 01-12-29	CAD	600 000	423 026,38	0,74
MANULIFE FINANCIAL 3.317% 09-05-28	CAD	300 000	223 496,18	0,39
ONTARIO POWER GENERATION IN 3.215% 08-04-30	CAD	200 000	136 047,49	0,24
PROVINCE DE L ONTARIO 1.55% 01-11-29	CAD	300 000	193 038,30	0,34
PROVINCE DE LONTARIO 1.85% 01-02-27	CAD	400 000	275 314,41	0,48
PROVINCE DE LONTARIO 2.65% 05-02-25	CAD	200 000	145 019,97	0,25
QUEBEC MONTREAL 1.85% 13-02-27	CAD	200 000	137 665,64	0,24
QUEBEC MONTREAL 2.6% 06-07-25	CAD	200 000	144 619,99	0,25
TOTAL CANADA			2 390 653,78	4,19
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	200 000	148 037,51	0,26
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 29-01-40	EUR	200 000	123 384,63	0,21
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 2.55% 27-01-32	USD	200 000	161 330,24	0,28
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 25-01-50	USD	200 000	139 955,77	0,25
TOTAL CHILI			572 708,15	1,00
DANEMARK				
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.0% 15-11-31	DKK	700 000	74 690,70	0,12
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	200 000	177 420,38	0,31
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	100 000	85 901,56	0,15
ORSTED 2.5% 16-05-33 EMTN	GBP	200 000	167 009,47	0,30
TOTAL DANEMARK			505 022,11	0,88
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	200 000	178 740,03	0,31
BANCO NTANDER 0.3% 04-10-26	EUR	200 000	174 526,00	0,30
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	200 000	160 917,32	0,28
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	200 000	174 610,93	0,31
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	200 000	180 855,34	0,32
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	200 000	190 111,40	0,34
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	200 000	175 755,53	0,31
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	200 000	158 341,32	0,28
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	200 000	166 169,73	0,29
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.25% 13-09-27	EUR	100 000	91 850,92	0,16
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	200 000	172 001,95	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.5% 24-05-33	EUR	100 000	74 191,19	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	550 000	358 266,27	0,63
TOTAL ESPAGNE			2 256 337,93	3,96
ETATS-UNIS				
APPLE 2.85% 23-02-23	USD	200 000	203 880,13	0,35
APPLE 3.0% 20-06-27	USD	500 000	483 829,26	0,85
BK AMERICA 2.456% 22-10-25	USD	300 000	290 158,32	0,51
CITIGROUP 1.678% 15-05-24	USD	300 000	301 739,07	0,53
CONSOLIDATED EDISON CO OF NEW YORK 3.6% 15-06-61	USD	200 000	142 399,84	0,25
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	100 000	84 659,04	0,14
EQUINIX 1.0% 15-03-33	EUR	100 000	71 104,16	0,13
EQUINIX 1.0% 15-09-25	USD	200 000	179 959,74	0,31
EQUINIX 1.55% 15-03-28	USD	200 000	164 486,92	0,29
EQUINIX 2.5% 15-05-31	USD	500 000	398 010,91	0,70
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 3.125% 20-11-25	USD	200 000	199 206,24	0,35
JPM CHASE 0.653% 16-09-24	USD	300 000	292 288,01	0,51
JPM CHASE 0.768% 09-08-25	USD	300 000	281 158,58	0,49
KAISER FOUNDATION HOSPITALS 2.81% 01-06-41	USD	500 000	360 991,60	0,64
NIAGARA MOHAWK POWER 1.96% 27-06-30	USD	200 000	158 814,09	0,28
VERIZON COMMUNICATION 1.5% 18-09-30	USD	500 000	384 094,66	0,67
VERIZON COMMUNICATION 2.85% 03-09-41	USD	400 000	271 808,98	0,48
VERIZON COMMUNICATION 3.875% 01-03-52	USD	400 000	302 165,91	0,53
XYLEM 1.95% 30-01-28	USD	100 000	86 808,22	0,16
TOTAL ETATS-UNIS			4 657 563,68	8,17
FINLANDE				
OP CORPORATE BANK 0.625% 27-07-27	EUR	100 000	84 252,15	0,15
STORA ENSO OYJ	EUR	100 000	74 893,97	0,13
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	200 000	159 430,49	0,28
TOTAL FINLANDE			318 576,61	0,56
FRANCE				
ACACB 0.05 12/06/29	EUR	200 000	161 346,74	0,28
ACAFP 0 3/8 10/21/25	EUR	200 000	183 577,07	0,33
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	200 000	144 623,40	0,25
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.1% 08-10-27	EUR	200 000	167 529,81	0,30
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.25% 29-06-28	EUR	200 000	164 258,88	0,29
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	200 000	194 353,51	0,35
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	200 000	192 458,08	0,34
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	200 000	188 544,22	0,33
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	200 000	170 016,55	0,30
BPCECB 0.01 05/27/30	EUR	100 000	79 036,56	0,13
BPCE SFH 0.125% 03-12-30	EUR	100 000	78 645,45	0,14
BPIFRANCE 0.0% 25-05-28 EMTN	EUR	200 000	172 720,00	0,30
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	200 000	166 440,08	0,29
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	200 000	156 864,16	0,28
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	100 000	74 152,40	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	100 000	94 495,77	0,16
DEXIA MUN 0.1% 13-11-29	EUR	200 000	162 378,08	0,29
EDF 3.625% 13-10-25	USD	300 000	301 503,22	0,53
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	1 000 000	613 293,66	1,08
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	2 500 000	2 122 606,16	3,72
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	100 000	87 904,30	0,15
LA POSTE 1.45% 30-11-28 EMTN	EUR	200 000	181 435,12	0,32
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	200 000	171 287,29	0,30
RESFER 0 7/8 01/22/29	EUR	200 000	180 188,60	0,31
RTE EDF TRANSPORT 0.75% 12-01-34	EUR	200 000	143 737,04	0,25
SAS NERVAL 2.875% 14-04-32	EUR	100 000	83 290,67	0,14
SG 0.875% 22-09-28	EUR	200 000	167 839,53	0,29
SG SFH 0.01% 02-12-26	EUR	200 000	177 474,77	0,31
SG SFH 0.01% 11-02-30 EMTN	EUR	200 000	159 654,88	0,28
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	200 000	146 362,47	0,26
SNCF RESEAU 1.0% 09-11-31 EMTN	EUR	200 000	172 680,74	0,30
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	200 000	177 469,51	0,31
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	200 000	164 868,68	0,29
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.0% 25-11-30	EUR	200 000	160 512,00	0,28
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.3% 02-09-36	EUR	200 000	134 808,60	0,23
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.7% 15-10-60	EUR	300 000	131 471,71	0,23
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.0% 18-02-70	EUR	200 000	92 931,32	0,17
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22-10-28	EUR	200 000	185 521,04	0,33
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	300 000	242 189,55	0,43
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.7% 25-05-50	EUR	200 000	144 131,59	0,25
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	EUR	200 000	183 320,44	0,32
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.4% 28-05-31	EUR	200 000	164 358,74	0,29
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	200 000	142 465,37	0,25
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.95% 16-02-32	EUR	200 000	169 233,67	0,30
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 1.275% 14-02-42	EUR	200 000	141 412,82	0,25
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	100 000	78 817,03	0,14
TOTAL FRANCE			9 574 211,28	16,80
HONG-KONG				
CGNPC INTL 2.0% 11-09-25	EUR	200 000	190 390,05	0,34
CGNPC INTL 2.75% 02-07-24 EMTN	USD	200 000	198 317,32	0,34
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD HONG KONG 1.2% 10-09-25	USD	200 000	183 351,20	0,32
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 2.375% 02-02-51	USD	200 000	134 022,42	0,24
TOTAL HONG-KONG			706 080,99	1,24
IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	200 000	170 159,05	0,30
ESBIRE I 1/8 06/11/30	EUR	200 000	164 578,90	0,29
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	500 000	463 513,63	0,81
TOTAL IRLANDE			798 251,58	1,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
ASS GENERALI 2.124% 01-10-30	EUR	100 000	74 593,46	0,13
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	100 000	74 528,78	0,13
ERG 0.875% 15-09-31 EMTN	EUR	100 000	71 817,55	0,12
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	100 000	97 087,11	0,17
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	200 000	189 247,32	0,33
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	200 000	161 760,14	0,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	1 000 000	598 549,46	1,05
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 23-06-29	EUR	100 000	78 765,82	0,14
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	100 000	71 774,95	0,13
UNICREDIT 0.8% 05-07-29 EMTN	EUR	200 000	155 846,90	0,27
TOTAL ITALIE			1 573 971,49	2,76
JAPON				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.339% 19-07-24	EUR	200 000	188 987,03	0,33
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	200 000	181 258,48	0,32
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	200 000	192 654,14	0,34
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	100 000	86 913,69	0,15
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.465% 30-05-24	EUR	200 000	191 365,59	0,34
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.508% 12-01-24	USD	500 000	481 690,97	0,85
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.934% 11-10-24	EUR	200 000	192 554,18	0,34
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 2.472% 14-01-29	USD	200 000	169 199,89	0,29
SUMITOMO TRUST AND BANKING 1.55% 25-03-26	USD	300 000	270 604,04	0,47
THE NORINCHUKIN BANK 2.08% 22-09-31	USD	500 000	396 189,12	0,69
TOTAL JAPON			2 351 417,13	4,12
JERSEY				
IDB TRUST SERVICES 0.037% 04-12-24	EUR	200 000	186 839,63	0,33
TOTAL JERSEY			186 839,63	0,33
LIECHTENSTEIN				
SWISS LIFE FINANCE I 0.5% 15-09-31	EUR	200 000	142 354,05	0,25
TOTAL LIECHTENSTEIN			142 354,05	0,25
LUXEMBOURG				
BANK OF CHINA LUXEMBOURG 0.0% 28-04-24	EUR	100 000	95 245,00	0,17
BANK OF CHINA LUXEMBOURG 1.4% 28-04-26	USD	300 000	276 673,30	0,49
BANQ EURO DIN 2.125% 13-04-26	USD	400 000	383 901,90	0,67
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	500 000	334 769,25	0,59
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.75% 23-09-30	USD	300 000	238 560,46	0,42
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.0% 14-11-42	EUR	400 000	285 862,68	0,50
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.25% 17-02-27	NOK	250 000	21 571,88	0,04
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.5% 15-11-47	EUR	200 000	155 804,79	0,27
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.625% 09-10-29	USD	300 000	264 143,10	0,47
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.625% 13-05-31	USD	200 000	171 972,56	0,30
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.7% 15-11-24	AUD	100 000	62 771,53	0,11
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.9% 22-01-25	CAD	200 000	142 621,84	0,25
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 2.375% 24-05-27	USD	300 000	286 181,72	0,50
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 3.3% 03-02-28	AUD	100 000	62 083,73	0,11
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD LUXEMBOURG 1.25% 01-09-26	USD	200 000	179 655,15	0,31
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	200 000	139 326,41	0,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			3 101 145,30	5,44
NORVEGE				
DNB BOLIGKREDITT 0.75% 31-01-24	SEK	2 000 000	179 024,04	0,32
TOTAL NORVEGE			179 024,04	0,32
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	200 000	170 006,99	0,30
ABN AMRO BK 0.5% 15-04-26	EUR	200 000	183 275,23	0,33
ABN AMRO BK 0.5% 23-09-29 EMTN	EUR	200 000	155 136,14	0,27
ABN AMRO BK 2.47% 13-12-29	USD	400 000	326 131,10	0,57
ALLIANDER 0.375% 10-06-30 EMTN	EUR	200 000	159 968,36	0,28
ALLIANDER 0.875% 24-06-32 EMTN	EUR	200 000	156 823,04	0,27
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	100 000	97 276,29	0,17
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.25% 30-10-26	EUR	200 000	175 722,38	0,31
CTP BV	EUR	200 000	189 417,07	0,33
CTP NV 0.5% 21-06-25 EMTN	EUR	200 000	173 181,67	0,31
CTP NV 1.5% 27-09-31 EMTN	EUR	100 000	62 090,77	0,10
DE VOLKSBANK NV 0.25% 22-06-26	EUR	200 000	173 197,47	0,30
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	200 000	160 433,78	0,29
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	300 000	271 337,10	0,47
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	100 000	69 040,81	0,12
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	500 000	416 814,68	0,74
EDPPL I 7/8 10/13/25	EUR	100 000	97 685,77	0,17
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	100 000	90 326,48	0,16
ENEXIS HOLDING NV 0.375% 14-04-33	EUR	100 000	70 218,74	0,12
EON INTL FINANCE BV 1.25% 19-10-27	EUR	100 000	90 356,63	0,16
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	100 000	98 943,49	0,17
IBERDROLA INTL BV 2.625% PERP	EUR	100 000	96 830,82	0,17
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	100 000	96 236,56	0,17
IBER INT 1.125% 21-04-26 EMTN	EUR	200 000	189 103,29	0,33
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	300 000	242 407,44	0,43
ING GROEP NV 1.125% 07-12-28	GBP	200 000	170 654,60	0,30
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	200 000	179 870,66	0,32
ING GROEP NV 4.625% 06-01-26	USD	300 000	297 836,65	0,52
KONINKLIJKE PHILIPS NV 2.125% 05-11-29	EUR	100 000	88 569,93	0,15
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	200 000	174 664,48	0,31
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	200 000	195 529,73	0,34
NEDWBK 0.5% 26-04-51 EMTN	EUR	200 000	113 113,10	0,20
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	1 200 000	857 554,85	1,50
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	200 000	147 458,66	0,25
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 1.5% 05-11-30	EUR	200 000	169 196,99	0,30
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 2.0% 06-04-29	EUR	200 000	181 483,56	0,32
REN FINANCE BV 0.5% 16-04-29	EUR	100 000	78 737,25	0,14
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	200 000	181 007,86	0,32
STEDIN HOLDING NV 0.5% 14-11-29	EUR	100 000	79 666,84	0,14
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	200 000	168 295,75	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TENNET HOLDING BV	EUR	200 000	112 701,84	0,20
TENNET HOLDING BV 0.125% 30-11-32	EUR	100 000	69 171,48	0,12
TENNET HOLDING BV 0.5% 09-06-31	EUR	200 000	152 914,55	0,27
TENNET HOLDING BV 0.875% 03-06-30	EUR	200 000	164 115,73	0,29
TENNET HOLDING BV 0.875% 16-06-35	EUR	100 000	69 806,70	0,12
TENNET HOLDING BV 1.375% 05-06-28	EUR	200 000	180 357,64	0,32
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	200 000	140 316,96	0,24
TENN HOL 1.0% 13-06-26 EMTN	EUR	200 000	186 461,18	0,33
TENN HOL 1.875% 13-06-36 EMTN	EUR	100 000	77 630,48	0,13
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	EUR	200 000	180 057,15	0,32
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	200 000	163 471,04	0,29
TOTAL PAYS-BAS			8 592 607,76	15,08
PHILIPPINES				
ASIA DEV BK 2.125% 19-03-25	USD	200 000	193 915,26	0,34
TOTAL PHILIPPINES			193 915,26	0,34
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	100 000	92 247,25	0,16
TOTAL PORTUGAL			92 247,25	0,16
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.7% 03-11-26	GBP	200 000	195 941,83	0,34
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.19% 20-01-25	EUR	200 000	186 981,56	0,33
THAMES WATER UTILITIES FIN 0.875% 31-01-28	EUR	200 000	166 667,45	0,29
TRAN FOR 2.125% 24-04-25 EMTN	GBP	200 000	207 659,47	0,36
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	GBP	1 000 000	811 955,04	1,43
UNITED KINGDOM GILT 1.5% 31-07-53	GBP	500 000	339 692,74	0,60
VODAFONE GROUP 0.9% 24-11-26	EUR	200 000	183 546,49	0,32
TOTAL ROYAUME-UNI			2 092 444,58	3,67
SINGAPOUR				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	200 000	187 670,50	0,33
TOTAL SINGAPOUR			187 670,50	0,33
SUEDE				
ELECTROLUX AB 1.705% 24-02-27	SEK	2 000 000	163 248,35	0,29
ELECTROLUX AB STIB3R+0.6% 24-02-27	SEK	2 000 000	176 974,90	0,31
KOMMUNINVEST I SVERIGE AB 0.375% 27-03-24	SEK	2 000 000	176 962,63	0,31
LANTMANNEN EK FOR 1.115% 27-04-26	SEK	2 000 000	160 914,42	0,28
SWEDEN GOVERNMENT INTL BOND 0.125% 09-09-30	SEK	1 500 000	117 112,88	0,21
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	200 000	173 468,58	0,30
VATFAL 0 1/2 06/24/26	EUR	200 000	181 767,45	0,32
VATTENFALL AB 0.05% 15-10-25	EUR	200 000	182 594,99	0,32
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	200 000	161 752,27	0,28
TOTAL SUEDE			1 494 796,47	2,62
SUISSE				
EUROF 0.1 05/20/30	EUR	200 000	160 487,07	0,28
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	200 000	140 037,07	0,25
EUROF 0 07/28/26	EUR	300 000	268 929,00	0,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROFIMA EUROPAISCHE GESELLSCH 0.01% 23-06-28	EUR	200 000	169 457,64	0,29
TOTAL SUISSE			738 910,78	1,30
VENEZUELA				
CORP ANDINA 0.625% 20-11-26	EUR	300 000	266 704,56	0,48
CORP ANDINA 0.7% 04-09-25 EMTN	CHF	100 000	99 261,91	0,17
TOTAL VENEZUELA			365 966,47	0,65
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 696 304,86	94,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			53 696 304,86	94,21
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	EUR	2 500	2 414 350,00	4,24
TOTAL LUXEMBOURG			2 414 350,00	4,24
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 414 350,00	4,24
TOTAL Organismes de placement collectif			2 414 350,00	4,24
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1222	EUR	-3	1 880,00	
EURO SCHATZ 1222	EUR	-16	12 420,00	0,02
FGBL BUND 10A 1222	EUR	-12	84 060,00	0,15
XEUR FBTP BTP 1222	EUR	-2	12 300,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			110 660,00	0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			110 660,00	0,19
TOTAL Instrument financier à terme			110 660,00	0,19
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-110 660	-110 660,00	-0,19
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-0,12	-0,12	
TOTAL Appel de marge			-110 660,12	-0,19
Créances			19 997 504,16	35,09
Dettes			-19 252 614,12	-33,78
Comptes financiers			138 346,55	0,24
Actif net			56 993 891,33	100,00

Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G	EUR	2 493,1120	9 260,90	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I	EUR	82,161900	356,75	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI	EUR	7 724,1287	80,79	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N	EUR	52 978,156200	627,65	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	222 236,004	EUR	89,14	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	222 236,004	EUR	89,14	EUR

Compartiment : G FUND CREDIT EURO ISR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action F, C/D - Code ISIN : FR0010694182

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- l'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du fonds, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du fonds.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action M, C - Code ISIN : FR0010702159

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment..

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action I, C - Code ISIN : FR0010702167

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action N, C - Code ISIN : FR0010702175

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action G, D - Code ISIN : FR0010889790

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action G, C - Code ISIN : FR0010990085

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. L'OPCVM pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action I, D - Code ISIN : FR0013059029

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser les acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action N, D - Code ISIN : FR0013059037

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser les acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action O, C - Code ISIN : FR0013229721
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé.

Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action R, C - Code ISIN : FR0013258365
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Emprunts Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bond), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions "Investment Grade" dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (agences de notation Standard and Poor's ou équivalent) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10% maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10% maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC français ou européens jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place des stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap- CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus, sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action GDM, C/D - Code ISIN : FR0011525682

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E1, C - Code ISIN : FR0013450723

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Pour ce faire, le portefeuille est investi en obligations et actions d'entreprises qui contribuent à développer des solutions favorables, à l'environnement, à la consommation durable et à la santé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pension, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

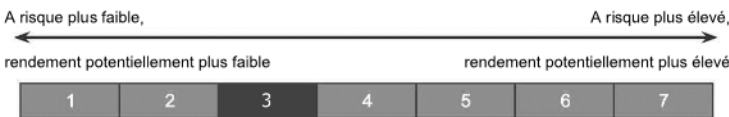
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative..

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E1, C - Code ISIN : FR0013450731

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture, Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité..
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND CREDIT EURO ISR (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)

Action E2, C - Code ISIN : FR0013450756

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une valeur.

La stratégie du compartiment est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement extra-financiers.

L'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche Best-in-universe. Celle-ci repose sur l'analyse de critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier.

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

Le portefeuille du compartiment sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

Le compartiment est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente) du secteur privé. Le compartiment pourra détenir des titres high yield pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net afin de diversifier le portefeuille.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille face aux risques de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Credit Default Swap - CDS).

L'exposition globale du compartiment, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du compartiment.

Le portefeuille sera couvert contre le risque de change. Il reste cependant un risque de change résiduel de maximum 3% de l'actif net du compartiment.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le compartiment pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:45, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à l'exposition à des valeurs dont le nombre de titres en circulation peut s'avérer limité..
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

14. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

15 février 2021

- Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Compartiments G FUND FUTURE FOR GENERATIONS et G FUND CREDIT EURO ISR

Catégorisation SFDR des compartiments : **ARTICLE 8**

Modifications :

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

- Dans l'objectif de gestion : respect de critères ESG ;
- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

Mise à jour réglementaire liée à l'ESG avec le Règlement européen RTS Disclosure et la Position-Recommandation AMF, dont notamment les ajouts suivants :

Catégorisation SFDR du compartiment : **Article 9 ;**

- Limites méthodologiques de l'analyse ESG ;
- Risques de durabilité composés de la liste des Grands Risques ESG et la politique charbon.

31 mai 2021

Elargissement de la fourchette de sensibilité sur le compartiment G FUND CREDIT EURO ISR (SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS).

10 décembre 2021

Sur l'ensemble des compartiments :

- Mise à jour réglementaire du paragraphe relatif à la taxonomie ;
- Mise à jour des frais à fin septembre 2021.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Modification de la méthodologie utilisée pour le label ISR : le Best in class est remplacé par le Best in Univers,
- L'indice de référence Barclays Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture est remplacé par l'indice de référence Bloomberg Capital Euro Aggregate Credit Corporate Clôture.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- L'indice de référence Barclays MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros est remplacé par l'indice de référence Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR (GBGLTREH Index) clôture couvert en euros.

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout d'une mention précisant que seront exclues de l'univers d'investissement les 20% des valeurs les moins bien notées.

11 février 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Augmentation du seuil de mise en place des gates qui passe de 5 à 10% ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 9 du Règlement SFDR dans le prospectus et le DICI ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur dans le prospectus et les DICI ;
- Ajout d'une mention précisant que le compartiment relève de l'article 8 du Règlement SFDR ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

08 août 2022

- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.
- Pour le **compartiment GROUPAMA FUND CREDIT EURO ISR** : dissolution de la part **GDM** (FR0011525682) en date du **11 mai 2022**.

Commentaire du 30/09/2021- 30/09/2022 :

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A partir de 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs (125 bps pour le BCE, 300 bps pour la Fed) et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation (environ 9% aux Etats Unies et en Europe), jugée aujourd'hui plus durable que prévue. Entre 30/09/2021 et 30/09/2022, la performance absolue de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de -15.14% en Total Return. Celui-ci se répartit de la manière suivante en total return entre :

- les secteurs : Financials (-14.88%) et Corporate (-15.33%)
- les ratings : A (-14.65%) et BBB (-15.82%)
- les séniorités : Senior (-14.99%), Financial Sub Only (-16.37%) et Hybride Non Financial (-18.59%).

Gestion du fonds G Fund Crédit Euro ISR :

Octobre :

Au début du mois d'octobre nous avons progressivement réduit le risque sur le secteur immobilier (Grand City, SBB), les émetteurs HY (Iqvia, Faurecia) ou encore les Corporate Hybrides (edp, La Poste). Nous avons participé de manière sélective aux émissions primaires offrant de la valeur sur le long comme Pepsi ou Engie, mais surtout réinvestit les liquidités sur la partie courte de la courbe (Seb, 5 ans).

Novembre :

Au cours du mois, nous avons légèrement réduit le risque notamment sur les corporates hybrides. Nous avons continué à profiter des émissions primaires offrant des primes attractives comme Verallia, ING LT2 ou GN Store.

Décembre :

Sur le mois, nous avons participé de manière sélective au marché du primaire. Nous avons par exemple acheté l'émission NTT en euros de l'opérateur téléphonique japonais.

Janvier :

Concernant la gestion du fonds, nous avons continué de diminuer la sensibilité taux et crédit du portefeuille en vendant des futures sur taux et en allégeant le beta long. Par exemple, nous avons vendu du crédit long BNP LT2 call 2031 et en face nous avons acheté du crédit court Heimstaden 2025, Prosus 2025.

Février :

Coté gestion, notre sous exposition taux a amorti l'écartement des spreads de crédit sur la première partie du mois. Nous avons ensuite vendu des risques indirects impactés par la guerre en Ukraine comme Renault au début du conflit et remonté le niveau de sensibilité.

Mars :

Coté gestion, nous avons utilisé le marché primaire qui offre des primes d'émissions élevées à cause de la volatilité récente. Nous avons notamment acheté des émetteurs low beta comme Boston Scientific 2025, GSK Healthcare 2026.

Avril :

Coté gestion, nous avons réduit le DTS du fonds au cours du mois à cause des incertitudes pesants sur le marché. Nous avons aussi diminué nos allocations sur certains secteurs qui seront impactés par la hausse des taux comme l'immobilier ainsi que les secteurs cycliques (automobile principalement). Du point de vue de la performance, la surperformance du fonds est expliquée essentiellement par sa sous sensibilité taux (vente de future).

Mai :

Le fonds sur performe son indice notamment grâce à sa sous exposition taux pour rapport au benchmarck. Coté gestion, nous avons vendu une obligation Kellogs car l'émetteur a un pourcentage de création nette d'emplois négatif à -9% et nous avons aussi cédé du Total car l'émetteur a une intensité carbone élevé à 668.

Juin :

Coté gestion, nous avons conservé notre sous sensibilité taux par rapport à l'indice de référence (environ -0.40 bps) afin de nous protéger contre la hausse des taux. Du point de vue extra financier, nous avons commencé à vendre notre exposition sur autoroute Paris Rhin Rhône (APRR 2028 senior). En effet, dans la nouvelle base esg l'émetteur passera à un quintile 5 avec une note ESG inférieure à 20, en raison de la gouvernance, point sur lequel nous attendions des éléments de transparence supplémentaire que nous n'avons pas eu en un an.

Juillet :

Concernant la gestion du fonds, nous avons augmenté la poche de cash en vendant des titres avec une faible séniorité comme l'hybride Total call 2027 A- et la ATI Rabobank call 2029 BBB-. Le fonds a connu une performance inférieure à celle de son indice de référence à cause de sa sous sensibilité taux. Coté ESG, nous avons vendu notre exposition sur l'émetteur Danois ISS car l'émetteur avait une création d'emplois fortement négative de -0.20%.

Août :

Coté gestion du fonds, nous sommes restés avec une beta proche de celui de son benchmark. La performance relative du fonds contre son benchmark a augmenté grâce à la compression des spread de crédit et la hausse des taux. À la suite de la réouverture du marché primaire, nous avons participé aux nouvelles émissions offrant une prime d'émissions historiquement très hautes (environ 30-40 Bps). Nous avons notamment acheté du Volvo 2027 (score ESG 79 sur 100) et Siemens 2030 (score ESG à 87 sur 100).

Septembre :

Coté gestion, le portefeuille a environ la même performance que son benchmark sur le mois. La sous pondération taux du fonds a permis de compenser le beta résiduel du fonds. De plus, nous avons participé au marché primaire en achetant des obligations d'émetteurs de hautes qualités : Medtronic A- (note ESG 62), Wolters Kluwer BBB+ (note ESG 83)

Performance nette du fonds G Fund Crédit Euro ISR :

Sur la période, la valeur liquidative de l'action E est passée de 99.18 EUR au 30/09/2021 à 83.21 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -16.10% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action F est passée de 12436.98 EUR au 30/09/2021 à 10514.40 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.46% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action GC est passée de 14696.02 EUR au 30/09/2021 à 12436.46 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.38% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action GD est passée de 11363.31 EUR au 30/09/2021 à 9616.02 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.38% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action IC est passée de 14710.85 EUR au 30/09/2021 à 12406.42 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.66% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action M est passée de 161.70 EUR au 30/09/2021 à 136.51 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.58% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action NC est passée de 697.17 EUR au 30/09/2021 à 585.25 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -16.05% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action O est passée de 10008.40 EUR au 20/10/2021 à 8522.27 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -14.85% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action R est passée de 498.17 EUR au 30/09/2021 à 420.40 EUR au 30/09/2022, la performance de la SICAV G Fund Crédit Euro ISR s'établit à -15.61% contre -15.14% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	159 554 383,72	160 766 802,42
SG 0.125% 17-11-26	7 477 885,80	3 747 748,00
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	4 600 000,01	4 195 562,00
CRED SUIS SA GROUP AG 2.125% 13-10-26	6 087 584,00	1 852 084,50
NATWEST MKTS 1.375% 02-03-27	3 888 853,00	2 279 087,50
AXASA 3 7/8 05/20/49	5 011 875,00	811 366,00
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	4 833 695,40	846 733,50
STORA ENSO OYJ	3 557 809,00	2 105 910,00
INTE 6.375% PERP	2 800 000,00	2 647 902,00
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	4 563 140,00	729 779,00

16. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 804 640,00

- o Change à terme :
- o Future : 10 804 640,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

S'agissant d'un FIA « ISR », l'analyse extra-financière appliquée à l'OPC prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement : biodiversité, gestion des déchets... ;
- Social : formation des salariés, relations fournisseurs ... ;
- Gouvernance : indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG ».
- Exclusion des émetteurs appartenant au secteur du charbon selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM,
- Exclusion de l'univers d'investissement des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Approche Best-in-universe.
- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement
- Au minimum 90% de l'actif net de l'OPCVM est analysé d'un point de vue extra-financier.

La proportion des investissements pouvant être considérés comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0%.

Au 30 septembre 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, 20% des valeurs les moins bien notées sont exclues de l'univers d'investissement selon une approche Best-in-Universe

L'alignement de son portefeuille avec la Taxonomie Européenne n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

Le principe consistant “de ne pas causer de préjudice important” uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

Non applicable

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

I.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - l le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - l la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020</i>	<i>6 039 040 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3^è tiers)</i>	<i>126 755 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2^è tiers)</i>	<i>168 324 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1^{er} tiers)</i>	<i>117 466 euros</i>

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)</i>	<i>7611 279 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 036 423 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

17. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2022 en EUR

ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	289 575 812,76	351 998 858,50
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	289 128 102,76	350 480 923,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	289 128 102,76	350 480 923,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		1 242 355,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		1 242 355,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	447 710,00	275 580,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	447 710,00	275 580,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	3 352 882,25	393 157,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 352 882,25	393 157,95
COMPTES FINANCIERS	4 871,27	1 997 881,61
Liquidités	4 871,27	1 997 881,61
TOTAL DE L'ACTIF	292 933 566,28	354 389 898,06

PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	297 372 349,78	346 441 416,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	384 940,13	280 630,27
Report à nouveau (a)	134 675,67	240 127,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-10 774 061,27	2 670 349,53
Résultat de l'exercice (a,b)	4 026 357,11	3 751 880,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	291 144 261,42	353 384 403,87
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	447 710,00	275 580,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	447 710,00	275 580,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	447 710,00	275 580,00
Autres opérations		
DETTES	302 367,66	617 974,76
Opérations de change à terme de devises		
Autres	302 367,66	617 974,76
COMPTES FINANCIERS	1 039 227,20	1 111 939,43
Concours bancaires courants	1 039 227,20	1 111 939,43
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	292 933 566,28	354 389 898,06

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1221		10 254 680,00
EURO BOBL 1222	2 275 250,00	
FGBL BUND 10A 1221		15 113 980,00
FGBL BUND 10A 1222	7 062 990,00	
XEUR FGBX BUX 1221		1 626 720,00
XEUR FGBX BUX 1222	1 466 400,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	230,87	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 490 420,66	4 929 745,00
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 490 651,53	4 929 745,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	11 036,90	12 880,94
Autres charges financières		
TOTAL (2)	11 036,90	12 880,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 479 614,63	4 916 864,06
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	933 338,17	1 357 466,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 546 276,46	3 559 397,53
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-497 220,99	237 251,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	22 698,36	44 768,47
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 026 357,11	3 751 880,84

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

► Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

► Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

► Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

► Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

► Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

► Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

► Acquisitions et cessions temporaires de titres

• Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

• Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

• Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

COMPARTIMENT G FUND CREDIT EURO ISR

Action IC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif :*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action F

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

Action NC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Actions GD et GC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action R

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action E

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sont propres au compartiment et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

Le Conseil d'Administration de la SICAV détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie d'action du compartiment sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant),

la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ;
et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence du Compartiment).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND CREDIT EURO ISR E	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR F	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR O	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	353 384 403,87	326 002 521,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	286 789 138,44	55 863 635,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-284 078 206,82	-32 979 847,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	598 793,50	3 333 838,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-14 724 076,16	-816 878,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 264 676,11	725 373,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 314 690,00	-686 579,24
Frais de transactions	-146 226,41	-86 008,34
Différences de change	750,94	20 141,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-56 365 826,43	-532 221,48
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-49 364 106,59	7 001 719,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 001 719,84	-7 533 941,32
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	71 850,00	241 380,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	295 110,00	223 260,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-223 260,00	18 120,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-859 903,72	-1 213 347,60
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 546 276,46	3 559 397,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		-2 234,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-22 698,36	-44 768,47
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	291 144 261,42	353 384 403,87

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	285 018 168,27	97,90
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 515 624,49	0,52
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 594 310,00	0,89
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	289 128 102,76	99,31
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	10 804 640,00	3,71
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 804 640,00	3,71
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	287 612 478,27	98,79			1 515 624,49	0,52		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 871,27	
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 039 227,20	0,36
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	10 804 640,00	3,71						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					37 992 870,37	13,05	72 373 505,65	24,86	178 761 726,74	61,40
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 871,27									
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 039 227,20	0,36								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							2 275 250,00	0,78	8 529 390,00	2,93
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	4 871,27							
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	3 046 756,61
	Souscriptions à recevoir	32 778,25
	Dépôts de garantie en espèces	221 347,39
	Coupons et dividendes en espèces	52 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		3 352 882,25
DETTES		
	Frais de gestion fixe	302 367,66
TOTAL DES DETTES		302 367,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 050 514,59

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Actions souscrites durant l'exercice	77,006	6 878,06
Actions rachetées durant l'exercice	-6,980	-668,68
Solde net des souscriptions/rachats	70,026	6 209,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	385,279	
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Actions souscrites durant l'exercice	24,0000	298 322,88
Actions rachetées durant l'exercice	-526,0000	-6 613 034,34
Solde net des souscriptions/rachats	-502,0000	-6 314 711,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 788,0000	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 242,9370	17 583 251,91
Actions rachetées durant l'exercice	-205,5530	-2 979 883,35
Solde net des souscriptions/rachats	1 037,3840	14 603 368,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 016,6240	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Actions souscrites durant l'exercice	140,0000	1 566 723,20
Actions rachetées durant l'exercice	-5 697,8020	-57 942 516,80
Solde net des souscriptions/rachats	-5 557,8020	-56 375 793,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 369,8650	

	En action	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD		
Actions souscrites durant l'exercice	194,407	109 274,18
Actions rachetées durant l'exercice	-8 469,538	-4 300 392,01
Solde net des souscriptions/rachats	-8 275,131	-4 191 117,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Actions souscrites durant l'exercice	648,9840	8 810 191,71
Actions rachetées durant l'exercice	-13 368,2650	-182 533 526,35
Solde net des souscriptions/rachats	-12 719,2810	-173 723 334,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	839,8260	
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	99,9600	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Actions souscrites durant l'exercice	2 404,9310	1 620 987,96
Actions rachetées durant l'exercice	-14 946,9380	-10 206 016,03
Solde net des souscriptions/rachats	-12 542,0070	-8 585 028,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 522,2570	
Action G FUND CREDIT EURO ISR O		
Actions souscrites durant l'exercice	26 587,6100	256 480 570,38
Actions rachetées durant l'exercice	-2 070,1710	-18 680 193,85
Solde net des souscriptions/rachats	24 517,4390	237 800 376,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 517,4390	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Actions souscrites durant l'exercice	639,019	312 938,16
Actions rachetées durant l'exercice	-1 756,812	-821 975,41
Solde net des souscriptions/rachats	-1 117,793	-509 037,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	440,187	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR E Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR O Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 298,78 0,96
Action G FUND CREDIT EURO ISR F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 56 358,40 0,26
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 58 891,79 0,16
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 101 961,90 0,16
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 4 591,40 0,16
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 555 439,10 0,50
Action G FUND CREDIT EURO ISR M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 56,57 0,37
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 42 745,09 0,95

	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 10 728,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 266,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	18/03/2022	G FUND CREDIT EURO ISR GMD	22 698,36	2,68		
Total acomptes			22 698,36	2,68		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	134 675,67	240 127,02
Résultat	4 026 357,11	3 751 880,84
Total	4 161 032,78	3 992 007,86

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	162,82	118,71
Total	162,82	118,71

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Affectation		
Distribution	241 827,00	348 583,80
Report à nouveau de l'exercice	2,49	14,35
Capitalisation		
Total	241 829,49	348 598,15
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 788,0000	2 290,0000
Distribution unitaire	135,25	152,22
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	520 517,56	378 098,16
Total	520 517,56	378 098,16

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Affectation		
Distribution	158 931,74	593 839,62
Report à nouveau de l'exercice	158 936,22	681 023,55
Capitalisation		
Total	317 867,96	1 274 863,17
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 369,8650	6 927,6670
Distribution unitaire	116,02	85,72
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		16 135,83
Capitalisation		
Total		16 135,83

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	105 128,91	1 911 341,32
Total	105 128,91	1 911 341,32

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	158,29	175,61
Total	158,29	175,61

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 432,15	56 524,12
Total	10 432,15	56 524,12

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 962 908,03	
Total	2 962 908,03	

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 027,57	6 152,79
Total	2 027,57	6 152,79

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	384 940,13	280 630,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 774 061,27	2 672 583,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		2 234,28
Total	-10 389 121,14	2 950 979,80

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 184,97	181,34
Total	-1 184,97	181,34

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		290 838,33
Capitalisation	-466 642,39	
Total	-466 642,39	290 838,33

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 384 199,47	219 398,11
Total	-1 384 199,47	219 398,11

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		798 315,85
Capitalisation	-328 133,65	
Total	-328 133,65	798 315,85

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		44 984,37
Capitalisation		
Total		44 984,37

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-384 728,08	1 507 838,88
Total	-384 728,08	1 507 838,88

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-503,69	122,14
Total	-503,69	122,14

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-76 195,86	84 912,66
Total	-76 195,86	84 912,66

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 740 700,80	
Total	-7 740 700,80	

	30/09/2022	30/09/2021
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 832,23	4 388,12
Total	-6 832,23	4 388,12

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	326 002 521,94	353 384 403,87	291 144 261,42
Action G FUND CREDIT EURO ISR E en EUR			
Actif net		31 267,60	32 059,30
Nombre de titres		315,253	385,279
Valeur liquidative unitaire		99,18	83,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,57	-3,07
Capitalisation unitaire sur résultat		0,37	0,42
Action G FUND CREDIT EURO ISR F en EUR			
Actif net	31 316 574,71	28 834 128,34	18 799 764,46
Nombre de titres	2 504,1610	2 290,0000	1 788,0000
Valeur liquidative unitaire	12 505,81	12 591,32	10 514,40
+/- values nettes unitaire non distribuées	31,38	127,00	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-260,98
Distribution unitaire sur résultat	157,68	152,22	135,25
Crédit d'impôt unitaire			
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC en EUR			
Actif net	550 251,90	29 086 967,13	37 516 145,94
Nombre de titres	38,2060	1 979,2400	3 016,6240
Valeur liquidative unitaire	14 402,23	14 696,02	12 436,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	45,85	110,84	-458,85
Capitalisation unitaire sur résultat	212,98	191,03	172,54

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD en EUR			
Actif net	78 541 841,28	79 323 144,84	13 172 653,04
Nombre de titres	6 927,6670	6 927,6670	1 369,8650
Valeur liquidative unitaire	11 337,41	11 450,19	9 616,02
+/- values nettes unitaire non distribuées	28,42	115,23	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-239,53
Distribution unitaire sur résultat	118,74	85,72	116,02
Crédit d'impôt unitaire			
Report à nouveau unitaire sur résultat	34,66	98,30	116,02
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD en EUR			
Actif net	4 544 128,67	4 650 991,93	
Nombre de titres	8 167,258	8 275,131	
Valeur liquidative unitaire	556,38	562,04	
Distribution unitaire sur +/- values nettes		0,27	
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,42	5,43	
Distribution unitaire sur résultat	8,38	5,41	2,68
Crédit d'impôt unitaire			
Report à nouveau unitaire sur résultat		1,94	
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,77		
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC en EUR			
Actif net	201 892 955,04	199 466 001,72	10 419 240,27
Nombre de titres	13 955,9990	13 559,1070	839,8260
Valeur liquidative unitaire	14 466,39	14 710,85	12 406,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	52,93	111,20	-458,10
Capitalisation unitaire sur résultat	173,04	140,96	125,17
Action G FUND CREDIT EURO ISR M en EUR			
Actif net	867 069,33	16 163,65	13 645,80
Nombre de titres	5 459,9420	99,9600	99,9600
Valeur liquidative unitaire	158,80	161,70	136,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,98	1,22	-5,03
Capitalisation unitaire sur résultat	-10,07	1,75	1,58

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC en EUR			
Actif net	8 289 701,01	11 199 597,48	2 061 424,53
Nombre de titres	12 036,4190	16 064,2640	3 522,2570
Valeur liquidative unitaire	688,71	697,17	585,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,67	5,28	-21,63
Capitalisation unitaire sur résultat	7,74	3,51	2,96
Action G FUND CREDIT EURO ISR O en EUR			
Actif net			208 944 269,13
Nombre de titres			24 517,4390
Valeur liquidative unitaire			8 522,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-315,72
Capitalisation unitaire sur résultat			120,84
Action G FUND CREDIT EURO ISR R en EUR			
Actif net		776 141,18	185 058,95
Nombre de titres		1 557,980	440,187
Valeur liquidative unitaire		498,17	420,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		2,81	-15,52
Capitalisation unitaire sur résultat		3,94	4,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	1 200 000	1 139 291,34	0,39
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	900 000	886 314,82	0,31
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	700 000	639 580,41	0,22
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	2 200 000	2 139 053,97	0,74
CONTINENTAL 0.375% 27-06-25	EUR	1 800 000	1 660 620,82	0,57
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	600 000	468 674,71	0,16
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	800 000	663 677,70	0,23
DEUTSCHE BOERSE 1.5% 04-04-32	EUR	800 000	665 680,44	0,22
EON SE 1.625% 29-03-31 EMTN	EUR	1 650 000	1 364 260,23	0,47
EUROGRID GMBH 1 1.113% 15-05-32	EUR	500 000	391 090,01	0,13
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.5% 11-07-25	EUR	650 000	619 071,80	0,22
FRESENIUS SE 0.75% 15-01-28	EUR	2 050 000	1 758 435,80	0,60
FRESENIUS SE 2.875% 24-05-30	EUR	1 050 000	955 627,08	0,32
HENKEL AG AND COKGAA 0.5% 17-11-32	EUR	800 000	591 669,81	0,21
INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.625% 24-06-29	EUR	1 500 000	1 308 339,14	0,45
LANXESS AG 0.625% 01-12-29	EUR	1 700 000	1 269 690,64	0,43
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	1 000 000	873 371,23	0,30
MERCEDESBENZ GROUP AG 0.75% 10-09-30	EUR	750 000	605 574,86	0,21
MERCK FINANCIAL SERVICES 2.375% 15-06-30	EUR	900 000	837 002,34	0,28
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	1 900 000	1 788 452,82	0,61
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	1 200 000	806 794,85	0,28
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	900 000	646 241,67	0,23
TELEFONICA DEUTSCH FINANCE 1 1.75% 05-07-25	EUR	1 200 000	1 146 903,62	0,39
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	1 000 000	732 164,25	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			23 957 584,36	8,23
AUSTRALIE				
APT PIPELINES 2.0% 15-07-30	EUR	400 000	327 763,34	0,11
TLSAU 1 04/23/30	EUR	400 000	334 309,26	0,12
TOTAL AUSTRALIE			662 072,60	0,23
AUTRICHE				
OMV AG 2.5% PERP	EUR	900 000	771 813,25	0,27
OMVAV 0 3/4 06/16/30	EUR	1 750 000	1 420 720,48	0,48
TOTAL AUTRICHE			2 192 533,73	0,75
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 08-06-27	EUR	2 400 000	2 043 197,59	0,70
COFINIMMO	EUR	200 000	144 453,12	0,05
ELIA SYSTEM OPERATOR SA NV 2.75% PERP	EUR	1 200 000	1 180 522,52	0,40
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 0.875% 28-04-30	EUR	500 000	403 288,32	0,14
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	2 000 000	1 785 736,16	0,62
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	1 900 000	1 532 699,81	0,53
TOTAL BELGIQUE			7 089 897,52	2,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANEMARK				
CARLB 0 7/8 07/01/29	EUR	1 900 000	1 573 423,05	0,55
CARLSBERG BREWERIES AS 0.625% 09-03-30	EUR	600 000	477 005,26	0,17
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 200 000	1 093 330,11	0,37
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	400 000	343 606,25	0,12
ORSTED 6.25% 26-06-13	EUR	300 000	306 756,99	0,10
TOTAL DANEMARK			3 794 121,66	1,31
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	1 400 000	1 271 884,56	0,44
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	EUR	1 300 000	1 249 212,83	0,43
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	1 200 000	1 128 782,47	0,39
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	1 900 000	1 810 545,53	0,63
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	1 200 000	1 151 618,55	0,40
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	1 400 000	1 200 811,84	0,42
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	1 100 000	981 838,75	0,33
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	800 000	781 970,19	0,27
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 549 127,23	0,53
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 230 288,74	0,42
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 509 516,40	0,51
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	2 200 000	2 012 895,88	0,69
FERROVIAL EMISIONES 0.54% 12-11-28	EUR	800 000	644 162,41	0,22
NT CONS FIN AUTRE V 23-02-26	EUR	1 500 000	1 319 175,00	0,46
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	800 000	769 451,62	0,26
TELEFONICA EMISIONES SAU 0.664% 03-02-30	EUR	2 200 000	1 763 961,33	0,61
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.788% 12-03-29	EUR	2 100 000	1 881 665,47	0,64
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.864% 13-07-40	EUR	700 000	474 816,08	0,16
TOTAL ESPAGNE			22 731 724,88	7,81
ETATS-UNIS				
AMERICAN HONDA FIN 0.3% 07-07-28	EUR	1 800 000	1 477 928,71	0,51
AT AND T INC 2.35% 05-09-29	EUR	2 800 000	2 544 168,22	0,88
AT T 2.05% 19-05-32	EUR	700 000	591 549,48	0,20
DIGITAL EURO FIN 1.125% 09-04-28	EUR	1 050 000	850 916,12	0,29
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	900 000	761 931,37	0,26
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	1 550 000	1 264 787,68	0,43
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	1 250 000	1 161 346,49	0,40
GENERAL MOTORS FINANCIAL 2.2% 01-04-24	EUR	1 350 000	1 328 880,54	0,46
GEN MILLS 0.45% 15-01-26	EUR	1 050 000	955 143,14	0,33
GOLD SAC 1.625% 27-07-26 EMTN	EUR	1 250 000	1 150 077,40	0,39
GOLD SACH GR 0.25% 26-01-28	EUR	2 050 000	1 663 019,82	0,57
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	1 700 000	1 616 874,19	0,55
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.65% 11-02-32	EUR	1 050 000	805 911,68	0,27
JPM C 1.5% 29-10-26 EMTN	EUR	1 550 000	1 438 884,53	0,49
JPM CHASE 0.389% 24-02-28 EMTN	EUR	1 150 000	978 725,87	0,34
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	1 150 000	1 047 927,89	0,36
KELLOGG 0.5% 20-05-29	EUR	1 250 000	1 016 733,39	0,35
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.497% 07-02-31	EUR	1 050 000	793 962,05	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NASDAQ 0.9% 30-07-33	EUR	1 450 000	981 443,23	0,34
PEPSI 0.4% 09-10-32	EUR	1 150 000	845 485,99	0,29
PHILIP MORRIS INTL 0.125% 03-08-26	EUR	1 150 000	994 764,18	0,34
PPG INDUSTRIES 2.75% 01-06-29	EUR	1 600 000	1 471 144,33	0,50
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	1 050 000	872 692,54	0,30
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 08-04-27	EUR	1 350 000	1 211 396,98	0,42
VERIZON COMMUNICATION 1.25% 08-04-30	EUR	1 200 000	1 010 232,16	0,35
VERIZON COMMUNICATION 1.375% 02-11-28	EUR	2 900 000	2 596 101,85	0,90
VERIZON COMMUNICATION 1.875% 26-10-29	EUR	600 000	542 705,92	0,19
TOTAL ETATS-UNIS			31 974 735,75	10,98
FINLANDE				
NORDEA BKP 0.5% 02-11-28 EMTN	EUR	2 800 000	2 270 695,67	0,78
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	1 650 000	1 483 117,42	0,50
SAMPO 2.5% 03-09-52	EUR	300 000	220 212,99	0,08
STORA ENSO OYJ	EUR	1 650 000	1 235 750,55	0,42
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	1 600 000	1 275 443,95	0,44
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 350 000	963 974,16	0,33
TOTAL FINLANDE			7 449 194,74	2,55
FRANCE				
ADP 2.125% 11-10-38	EUR	400 000	296 960,99	0,10
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	1 200 000	924 000,00	0,32
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 233 892,11	0,43
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	1 700 000	1 592 695,53	0,54
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	2 400 000	2 360 076,16	0,81
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	3 700 000	3 589 019,77	1,23
AXASA 5.125% 04/07/2043	EUR	3 200 000	3 272 824,99	1,12
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.25% 03-06-30	EUR	700 000	557 026,63	0,20
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.875% 18-06-29	EUR	900 000	727 576,15	0,25
BNP 1 5/8 07/02/31	EUR	600 000	437 678,96	0,15
BNP PAR 0.5% 01-09-28	EUR	2 200 000	1 803 410,52	0,62
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 200 000	988 296,41	0,34
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	1 300 000	1 134 735,18	0,39
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	900 000	851 288,18	0,29
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	900 000	877 622,12	0,30
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	3 800 000	3 230 314,41	1,11
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	900 000	819 263,84	0,28
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	1 300 000	1 115 922,76	0,38
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 400 000	1 165 080,58	0,40
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	2 700 000	2 360 631,27	0,81
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 124 172,66	0,39
CA 2.0% 25-03-29 EMTN	EUR	500 000	412 772,67	0,14
CA 4.0% PERP	EUR	800 000	643 619,03	0,22
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	300 000	295 019,92	0,10
CAFP 2 5/8 12/15/27	EUR	800 000	767 009,53	0,26
CAPGEMINI SE 1.125% 23-06-30	EUR	900 000	745 537,19	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	600 000	545 075,00	0,19
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	EUR	800 000	621 319,01	0,21
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	300 000	256 276,68	0,08
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.0000010% 02-11-28	EUR	400 000	325 816,00	0,12
CNP ASSU 4.25% 05-06-45	EUR	400 000	396 359,62	0,14
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	3 400 000	2 650 699,62	0,91
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	500 000	392 160,41	0,13
EDF 2.0% 02-10-30 EMTN	EUR	1 200 000	1 014 995,51	0,35
EDF 4.0% PERP	EUR	700 000	635 274,50	0,22
ENGIE 0.375% 26-10-29 EMTN	EUR	900 000	710 490,58	0,24
ENGIE 1.375% PERP	EUR	300 000	294 131,03	0,10
ENGIE 3.25% PERP	EUR	400 000	389 204,38	0,14
ENGIE 3.5% 27-09-29 EMTN	EUR	900 000	879 845,61	0,30
FRAN 0.125% 16-03-26	EUR	1 300 000	1 154 954,82	0,39
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	1 700 000	1 645 755,79	0,57
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	500 000	488 204,18	0,16
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	1 200 000	1 110 653,26	0,38
ICADE 0.625% 18-01-31	EUR	1 300 000	915 167,41	0,31
ICADE 1.625% 28-02-28	EUR	1 500 000	1 312 208,22	0,45
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	100 000	77 929,68	0,03
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	600 000	378 977,51	0,13
INDIGO GROUP SAS 1.625% 19-04-28	EUR	1 500 000	1 302 929,18	0,45
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	800 000	786 387,29	0,27
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	1 200 000	843 008,05	0,29
ORANGE 0.5% 04-09-32 EMTN	EUR	1 400 000	1 029 239,34	0,35
ORANGE 0.625% 16-12-33 EMTN	EUR	300 000	216 519,00	0,08
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	500 000	430 973,05	0,15
ORANGE 2.375% PERP	EUR	200 000	186 738,36	0,07
ORANGE 5.25% PERP	EUR	1 600 000	1 651 434,74	0,57
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	1 200 000	1 107 048,00	0,38
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 344 199,93	0,46
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	1 300 000	1 121 627,45	0,38
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	400 000	314 237,61	0,11
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	1 200 000	1 169 823,70	0,41
SG 0.125% 17-11-26	EUR	3 700 000	3 324 021,97	1,14
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.5% 17-01-33	EUR	700 000	574 850,45	0,20
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.5% 25-01-30	EUR	1 500 000	1 321 959,25	0,45
SOCIETE GENERALE	EUR	800 000	687 298,19	0,23
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	1 600 000	1 444 392,92	0,50
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	1 200 000	1 154 043,45	0,39
TELEPERFORMANCE	EUR	1 300 000	1 077 930,08	0,37
TEREGA 0.625% 27-02-28	EUR	500 000	383 775,00	0,13
THALES 0.25% 29-01-27 EMTN	EUR	800 000	696 590,90	0,24
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	1 200 000	949 463,01	0,33
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	400 000	373 263,59	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTALENERGIES SE 2.708% PERP	EUR	1 150 000	1 145 712,97	0,39
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	900 000	716 884,38	0,24
UNIBAIL RODAMCO SE 0.875% 29-03-32	EUR	800 000	520 888,66	0,18
UNIBAIL RODAMCO SE 1.0% 27-02-27	EUR	1 000 000	853 300,00	0,30
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.664% 15-01-31	EUR	1 000 000	774 076,25	0,26
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8% 15-01-32	EUR	600 000	452 719,48	0,16
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	30 000	2 594 310,00	0,90
TOTAL FRANCE			80 071 592,63	27,50
IRLANDE				
BK IRELAND 2.375% 14-10-29	EUR	1 600 000	1 503 534,90	0,51
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 1.0% 15-09-32	EUR	900 000	681 048,49	0,23
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	800 000	761 847,34	0,27
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	900 000	681 690,95	0,24
TOTAL IRLANDE			3 628 121,68	1,25
ITALIE				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	900 000	770 729,73	0,26
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	EUR	400 000	289 938,30	0,10
ACEA 0.5% 06-04-29 EMTN	EUR	1 700 000	1 306 143,07	0,44
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	700 000	640 971,64	0,22
ASS GEN FIX 27-10-47 EMTN	EUR	750 000	757 300,68	0,26
ENEL SPA AUTRE V+5.242% 10-01-74	EUR	192 000	196 449,49	0,07
ENI 0.625% 23-01-30 EMTN	EUR	1 450 000	1 124 343,51	0,39
ENI 2.625% PERP	EUR	900 000	792 703,17	0,27
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 219 548,92	0,41
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	1 050 000	993 548,40	0,35
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	2 950 000	2 385 962,02	0,82
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 25-09-30	EUR	1 350 000	992 442,33	0,34
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	1 550 000	1 112 511,65	0,38
UNICREDIT 0.85% 19-01-31 EMTN	EUR	1 250 000	866 910,27	0,30
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	800 000	706 074,19	0,25
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 322 280,41	0,46
TOTAL ITALIE			15 477 857,78	5,32
JAPON				
NTT FINANCE 0.399% 13-12-28	EUR	1 000 000	831 894,79	0,28
TOTAL JAPON			831 894,79	0,28
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	600 000	468 816,82	0,16
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 1.213% 12-02-36	EUR	300 000	205 507,95	0,07
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	1 400 000	1 295 102,79	0,45
LOGICOR FINANCING SARL 0.625% 17-11-25	EUR	1 100 000	972 699,26	0,33
LOGICOR FINANCING SARL 0.875% 14-01-31	EUR	1 150 000	776 077,26	0,27
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	700 000	666 807,44	0,23
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	1 700 000	1 363 290,55	0,47
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 0.375% 06-07-29	EUR	400 000	318 581,86	0,11
SWISS RE FINANCE LUX 2.534% 30-04-50	EUR	800 000	649 075,74	0,22
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	1 300 000	1 099 897,41	0,38
TOTAL LUXEMBOURG			7 815 857,08	2,69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEXIQUE				
SIGMA ALIMENTOS 2.625% 07-02-24	EUR	600 000	590 303,01	0,20
TOTAL MEXIQUE			590 303,01	0,20
NORVEGE				
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	2 000 000	1 961 876,03	0,67
EQUINOR A 1.375% 22-05-32 EMTN	EUR	700 000	579 925,93	0,20
NASSA TOPCO AS 2.875% 06-04-24	EUR	1 100 000	1 056 075,93	0,36
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 14-04-26	EUR	900 000	793 028,22	0,27
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	1 000 000	921 751,85	0,32
TELNO 0 7/8 02/14/35	EUR	1 900 000	1 350 561,12	0,46
TOTAL NORVEGE			6 663 219,08	2,28
PAYS-BAS				
ACHMEA BV 4.25% PERP EMTN	EUR	1 250 000	1 218 985,10	0,41
BMW FIN 0.2% 11-01-33 EMTN	EUR	750 000	527 293,15	0,19
COCA COLA HBC FINANCE BV 0.625% 21-11-29	EUR	1 200 000	958 377,70	0,33
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.875% 23-06-39	EUR	700 000	447 355,42	0,15
DIAGO CAP BV 1.875% 08-06-34	EUR	2 200 000	1 817 409,45	0,62
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	900 000	621 367,27	0,21
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	800 000	699 158,25	0,24
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17-06-27	EUR	500 000	423 089,93	0,14
HEIANA 2 1/4 03/30/30	EUR	700 000	644 293,33	0,22
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	1 750 000	1 520 527,53	0,52
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	500 000	494 717,47	0,17
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	300 000	288 709,68	0,10
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	4 400 000	3 575 226,03	1,23
ING GROEP NV 0.875% 29-11-30	EUR	1 000 000	772 377,53	0,27
ING GROEP NV 1.0% 16-11-32	EUR	1 200 000	958 250,30	0,33
ING GROEP NV 1.625% 26-09-29	EUR	700 000	648 743,32	0,23
ING GROEP NV 2.5% 15-02-29	EUR	1 200 000	1 173 002,30	0,40
ING GROEP NV 3.0% 11-04-28	EUR	1 300 000	1 308 236,48	0,45
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 1.75% 02-04-27	EUR	600 000	560 177,92	0,19
KPN 0.625% 09-04-25	EUR	1 400 000	1 313 589,12	0,45
KPN 0 7/8 12/14/32	EUR	900 000	662 326,15	0,22
MDLZ 0 3/8 09/22/29	EUR	700 000	551 490,30	0,19
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	1 150 000	1 082 594,25	0,37
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	800 000	684 597,34	0,23
REN FINANCE BV 0.5% 16-04-29	EUR	1 000 000	787 372,47	0,27
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	700 000	632 135,05	0,22
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 2.75% 09-09-30	EUR	1 000 000	949 893,90	0,33
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	1 350 000	1 155 173,64	0,40
STELLANTIS NV 0.75% 18-01-29	EUR	2 200 000	1 726 322,22	0,59
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	700 000	579 084,59	0,20
UPJOHN FINANCE BV 1.023% 23-06-24	EUR	1 050 000	1 003 492,16	0,35
WOLTERS KLUWER NV 0.25% 30-03-28	EUR	1 100 000	914 394,44	0,32
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	600 000	593 642,47	0,21
TOTAL PAYS-BAS			31 293 406,26	10,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	800 000	737 978,03	0,25
TOTAL PORTUGAL			737 978,03	0,25
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 1.625% 18-09-25	EUR	2 250 000	2 116 602,74	0,73
BARCLAYS 0.877% 28-01-28	EUR	2 900 000	2 439 089,41	0,84
BP CAP MK 0.831% 08-11-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 052 115,78	0,36
COCA-COLA EUROPEAN PARTN	EUR	2 450 000	1 961 902,95	0,68
COCACOLA EUROPEAN PARTNERS 1.125% 12-04-29	EUR	1 150 000	974 985,91	0,33
GSK CONSUMER HEALTHCARE CAPITAL NL BV 1.75% 29-03-30	EUR	800 000	686 517,32	0,24
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	1 650 000	1 455 236,26	0,50
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	2 500 000	2 375 227,67	0,81
LLOYDS BANKING GROUP 0.5% 12-11-25	EUR	1 050 000	979 561,54	0,34
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 25-07-29	EUR	300 000	282 051,12	0,10
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	2 050 000	1 639 766,36	0,56
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	900 000	650 760,09	0,22
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	3 950 000	3 516 670,93	1,21
NATWEST MKTS 1.375% 02-03-27	EUR	1 600 000	1 427 547,18	0,49
RENTOKIL INITIAL 0.5% 14-10-28	EUR	1 400 000	1 122 426,22	0,39
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	1 650 000	1 360 378,21	0,47
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	500 000	371 584,45	0,12
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	1 050 000	934 230,67	0,32
TOTAL ROYAUME-UNI			25 346 654,81	8,71
SUEDE				
ALFA LAVAL TREASURY INTL AB 1.375% 18-02-29	EUR	1 250 000	1 063 936,30	0,37
ESSITY AB 0.25% 08-02-31	EUR	1 000 000	730 485,14	0,25
SECURITAS AB 0.25% 22-02-28	EUR	2 400 000	1 813 258,19	0,62
SECURITAS AB 1.125% 20-02-24	EUR	1 450 000	1 414 831,34	0,49
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.75% 03-11-31	EUR	500 000	418 256,78	0,14
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.25% 15-02-31	EUR	1 650 000	1 210 410,62	0,41
TELE2 AB 0.75% 23-03-31 EMTN	EUR	1 050 000	811 184,69	0,28
TELIA COMPANY AB 2.125% 20-02-34	EUR	1 150 000	968 435,16	0,34
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	600 000	573 928,36	0,20
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	600 000	485 256,82	0,16
VOLVO TREASURY AB 2.0% 19-08-27	EUR	500 000	466 335,27	0,16
TOTAL SUEDE			9 956 318,67	3,42
SUISSE				
CREDIT SUISSE GROUP AG 1.25% 17-07-25	EUR	1 700 000	1 582 165,32	0,54
CRED SUIS SA GROUP AG 2.125% 13-10-26	EUR	4 200 000	3 831 069,99	1,32
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	1 500 000	1 449 798,39	0,50
TOTAL SUISSE			6 863 033,70	2,36
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			289 128 102,76	99,31
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			289 128 102,76	99,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1222	EUR	-19	69 540,00	0,02
FGBL BUND 10A 1222	EUR	-51	378 170,00	0,13
XEUR FGBX BUX 1222	EUR	10	-152 600,00	-0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			295 110,00	0,10
TOTAL Engagements à terme fermes			295 110,00	0,10
TOTAL Instrument financier à terme			295 110,00	0,10
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-295 110	-295 110,00	-0,10
TOTAL Appel de marge			-295 110,00	-0,10
Créances			3 352 882,25	1,15
Dettes			-302 367,66	-0,10
Comptes financiers			-1 034 355,93	-0,36
Actif net			291 144 261,42	100,00

Action G FUND CREDIT EURO ISR F	EUR	1 788,0000	10 514,40	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD	EUR	1 369,8650	9 616,02	
Action G FUND CREDIT EURO ISR O	EUR	24 517,4390	8 522,27	
Action G FUND CREDIT EURO ISR E	EUR	385,279	83,21	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC	EUR	3 016,6240	12 436,46	
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC	EUR	839,8260	12 406,42	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC	EUR	3 522,2570	585,25	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R	EUR	440,187	420,40	
Action G FUND CREDIT EURO ISR M	EUR	99,9600	136,51	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND CREDIT EURO ISR F

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	241 827,00	EUR	135,25	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	241 827,00	EUR	135,25	EUR

Décomposition du coupon : Action G FUND CREDIT EURO ISR GD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	158 931,737	EUR	116,02	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	158 931,737	EUR	116,02	EUR